

Chapitre 2

Le Programme de Développement des Ressources Humaines par Excellence

— Accueil de Participants à une Formation Technique —



Entraînement intensif au Centre de formation à la lutte contre les incendies de Pékin

Diffusion de Connaissances et de Technologies

■ Formation de Participants Appelés à Contribuer à la Construction de leur Pays

Le programme d'accueil de participants à une formation technique s'adresse à des administrateurs, techniciens ou chercheurs de pays et régions en développement. Il vise, dans le cadre d'activités organisées au Japon ou à l'étranger en collaboration avec certaines nations bénéficiaires, à leur transmettre les connaissances et la technologie requises dans leur pays. C'est le principal programme de développement de ressources humaines réalisé par la JICA.

Depuis son lancement en 1954, ce programme s'est régulièrement développé, non seulement sur le plan quantitatif mais aussi qualitatif. Au cours de l'exercice 2001, 7 961 personnes de 151 pays et régions ont suivi un stage au Japon et 11 215 personnes ont reçu une formation dans un pays en développement (PED).

Nombreux sont les anciens participants qui contribuent à la construction de leur pays de différentes manières : ce sont aujourd'hui des dirigeants sur le plan national, des chercheurs et des administrateurs de haut niveau ou encore des responsables de communautés agricoles.

Enfin, 77 associations d'anciens stagiaires œuvrent aujourd'hui au renforcement de l'amitié entre les PED et le Japon dans le monde entier.

■ Caractéristiques du Programme

Parmi les programmes de la JICA, seul celui de la formation technique permet une aide plus mobile et plus directe. Ainsi, il autorise une approche en douceur des problèmes prioritaires, tels que le passage à la démocratie et la reconstruction nationale.

Sur le plan de la coopération technique, la mise en œuvre de ce programme au Japon présente plusieurs originalités et avantages.

1) Elle renforce la motivation des participants en leur permettant d'observer comment les nouvelles technologies et approches qui n'existent pas dans leur pays sont effec-

tivement traduites dans les faits.

- 2) Elle transmet l'expérience du Japon au monde.
- 3) Elle offre l'opportunité d'un échange de vues et d'expériences avec les stagiaires d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes.

L'occasion que fournit le programme de discuter des questions de portée mondiale* avec les participants donne aux enseignants et aux autres personnes concernées par la formation au Japon la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

Parallèlement aux stages existants, la JICA a lancé au cours de l'exercice 1999 un nouveau système de formation de longue durée d'étudiants étrangers au Japon. L'objet est de permettre aux jeunes administrateurs, chercheurs et hommes d'affaires, qui seront à l'avenir responsables du développement dans leur pays, d'étudier dans les universités japonaises et d'obtenir d'autres diplômes (maîtrise, doctorat, etc.).

En complément de ces possibilités de perfectionnement au Japon, il existe un programme de formation à l'étranger qui permet aux organisations de PED ayant bénéficié d'activités de coopération technique japonaise de former des habitants de leur propre pays ou de pays voisins. Ce type de formation pour les pays tiers* a l'avantage de permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences auprès d'intervenants originaires de pays caractérisés par un niveau technique et une situation sociale similaires aux leurs.

Promotion des Formes d'Aide les Plus Appropriées

■ Renforcement de la Participation Publique au Japon

Avec la diversification des problèmes et des besoins des PED, il s'avère nécessaire de se doter de ressources plus appropriées pour les programmes de formation, non seulement au niveau des zones urbaines, comme à Tokyo, mais également au niveau des administrations locales dans l'ensemble du Japon.

À cet effet, La JICA s'emploie à lancer, en collaboration avec les gouvernements régionaux, des programmes de formation tirant parti de l'expérience et du capital technologique de ces derniers, pour le développement des PED. Ainsi, le stage sur la gestion des activités de restauration et de protection de l'environnement par l'administration de la ville de Minamata, fruit de la coopération avec cette ville de la préfecture de Kumamoto, a été institué pendant l'exercice 2000. Durant l'exercice suivant, 77 personnes ont été acceptées au niveau national dans le cadre de stages organisés par des administrations locales japonaises.

Les sites où se déroulent les stages du programme de formation technique sont répartis dans tout le Japon. De cette façon, ils contribuent à la promotion des échanges interna-

tionaux et de l'aide internationale dans les communautés locales (« aide aux orientations clairement définies »). Pour ce faire, diverses activités permettent aux stagiaires et aux résidents locaux de se rencontrer, grâce, notamment, à la participation de Japonais à la formation et, aux visites d'établissements scolaires par les stagiaires.

Par ailleurs, environ 300 étudiants étrangers ont été acceptés en formation de longue durée au Japon durant l'exercice 2001. Des séminaires sont organisés tous les ans dans chaque centre régional de la JICA à l'attention de ce type d'étudiants boursiers. Ces séminaires comprennent des symposiums fréquentés également par la population locale et les étudiants d'université, ainsi qu'un programme d'accueil dans une famille japonaise.

Front Line Ancrage Communautaire du Centre International de la JICA à Hokkaido (Obihiro)

Obihiro

Promotion de l'Internationalisation Régionale par toute une Série d'Activités d'Échange

Accueil de Participants à une Formation Technique

◆ Nouveau modèle pour les centres internationaux sous le signe de la participation communautaire

En donnant l'exemple d'un nouveau concept intégrant la participation communautaire, le Centre international de Hokkaido se place au cœur de l'actualité de la formation.

La JICA compte 13 centres internationaux au Japon. Leur rôle est essentiellement d'accueillir des participants de pays en développement (PED) à une formation technique. Situé dans la région de Tokachi, sur l'île de Hokkaido, le Centre international de Obihiro dispense 20 cours de formation et accueille chaque année 200 chercheurs et ingénieurs de PED. Avec le soutien des citoyens locaux et de nombreuses organisations, et notamment de la municipalité et de l'Université de zoologie de Obihiro, les participants profitent de l'expérience de Hokkaido dans le domaine de l'agriculture et du développement pour s'initier aux techniques de labourage, d'élevage du bétail et de production laitière, ainsi qu'au développement régional et à la protection de l'environnement.

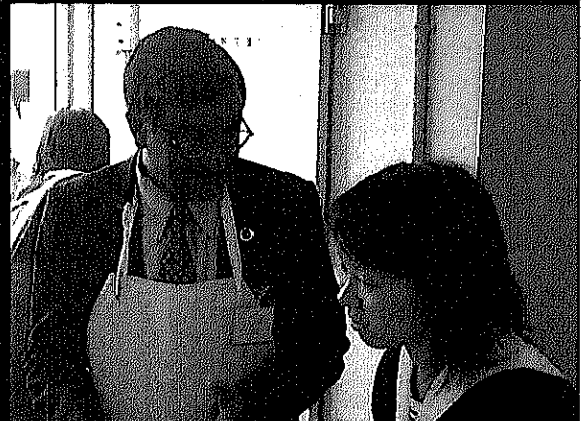
◆ Interaction avec les citoyens

À leur arrivée à Obihiro, les participants sont invités à la mairie. Ces visites sont relatées dans les journaux locaux et à la télévision. Après une présentation

du programme et un cours accéléré de japonais, les participants partagent la vie d'une famille d'accueil volontaire pendant deux jours, afin de se familiariser avec la vie dans la région de Tokachi. Même après la fin du séjour, les familles invitent encore souvent leurs hôtes à faire des courses, des visites guidées, des piqueniques et d'autres activités de loisirs durant leurs jours de congés.

Afin de renforcer les liens d'amitié internationale et d'offrir aux participants la possibilité d'apprendre à connaître la culture régionale, les administrations et associations locales invitent en outre les participants à prendre part à divers événements : festival du reboisement au printemps, festivals d'été, rencontres au club de golf et festival de glace durant l'hiver.

Les stagiaires visitent également les écoles primaires et les collèges dans lesquels ils participent à des cours et à des manifestations dédiés à la compréhension internationale, contribuant ainsi à l'internationalisation de la région. En avril 2002, une station FM a lancé un programme combinant des interviews de stagiaires en formation technique et d'autres étrangers habitant la région de Tokachi avec la diffusion, chaque matin en semaine, d'une chronique de cinq



Échange de recettes de cuisine avec des élèves du secondaire

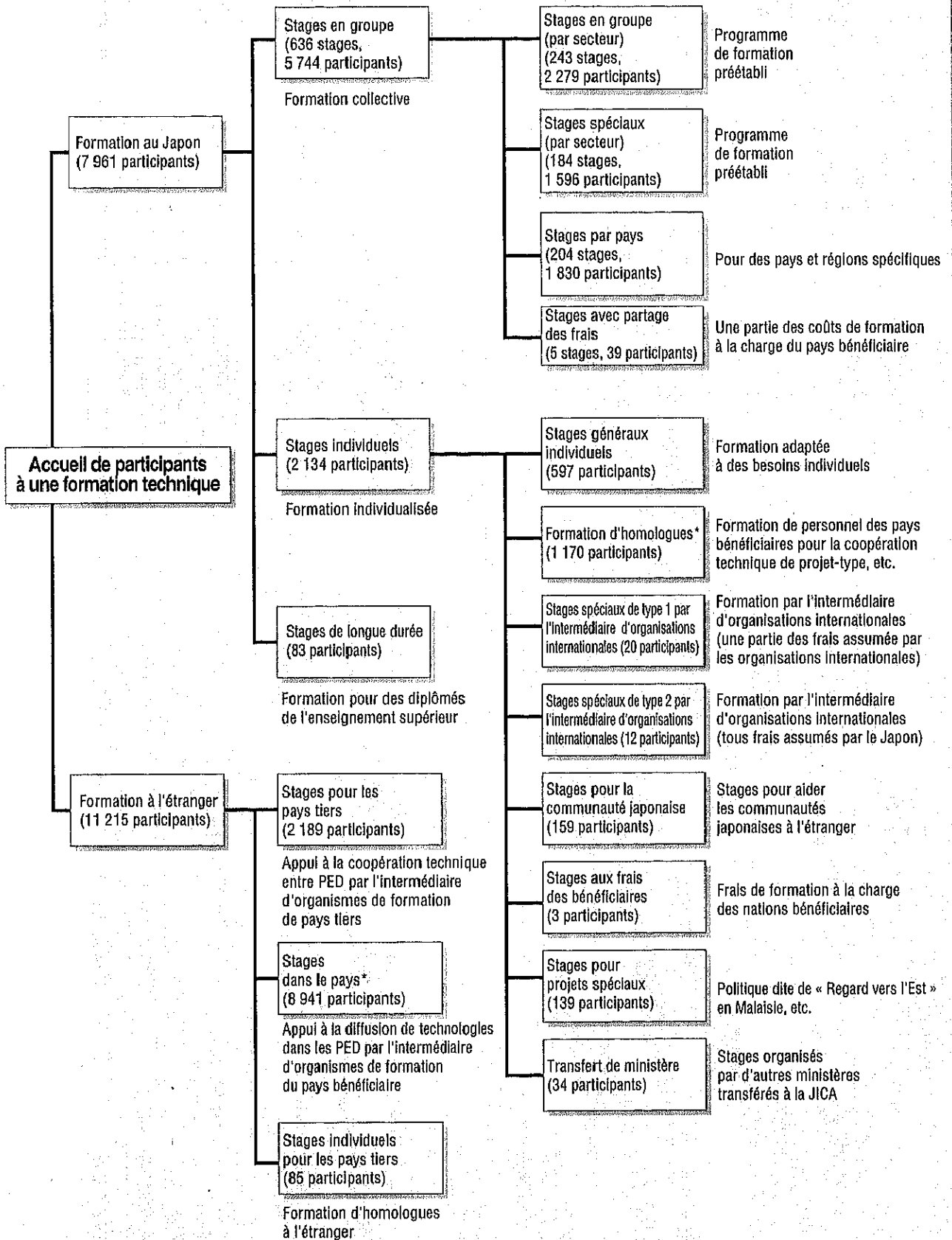
minutes sur les modes de vie et la culture de différents pays dans le monde.

Enfin, les professeurs et les élèves se rendent à la bibliothèque du centre international pour consulter des livres sur les PED et des ouvrages de référence sur l'éducation en matière de développement. Les habitants de la région peuvent par ailleurs participer à des buffets et déguster des spécialités étrangères préparées au restaurant du centre.

Toutes ces activités d'échanges internationaux ont contribué à faire augmenter le nombre de personnes intéressées par des activités volontaires dans les PED.

(Centre international de la JICA à Hokkaido, Obihiro)

Figure 3-2 Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 2001



Ces activités stimulent la coopération internationale et les échanges au niveau des collectivités locales.

Renforcement de l'Approche par Pays

1. Formation par Pays et par Région

Certains PED ou des groupes de PED de régions données confrontés à des défis communs ont besoin d'une aide appropriée à leur situation particulière. La JICA répond précisément aux problèmes de développement de chacun de ces pays en proposant, au sein même du programme de formation technique, des stages par pays et par région, dont nous allons maintenant voir un exemple.

1) Développement des échanges économiques entre le Japon et la Chine

- Chine : Convention fiscale

Si l'on considère la valeur globale des importations et des exportations qui sont le reflet des échanges économiques entre le Japon et la Chine, soit 90 000 milliards de dollars en 2001, l'adhésion de ce dernier pays à l'Organisation

mondiale du commerce (OMC) devrait se traduire par une baisse des taxes à l'importation sur plus de 5 000 articles faisant ainsi passer la barre des 100 000 milliards de dollars aux échanges économiques. Une rapide accélération des investissements directs est par ailleurs à prévoir suite au transfert vers la Chine de l'assise manufacturière japonaise dans le domaine des appareils électriques ménagers et des pièces d'automobiles. Dans ce contexte, la coordination des politiques de taxation internationales, notamment la double imposition et la prévention de l'évasion fiscale entre le Japon et la Chine, est une question à laquelle il est impératif de s'intéresser sans plus tarder.

Le stage intitulé « Convention fiscale » est destiné aux agents administratifs responsables des conventions fiscales en Chine. Il s'articule autour de programmes de formation traitant principalement de la convention fiscale Japon-Chine et la convention fiscale type de l'OCDE pour atteindre un objectif simple, à savoir contribuer à l'établissement d'un système de taxation approprié et rapidement applicable.

Figure 3-3 Répartition par région des participants à une formation (stages au Japon pour l'exercice 2001)

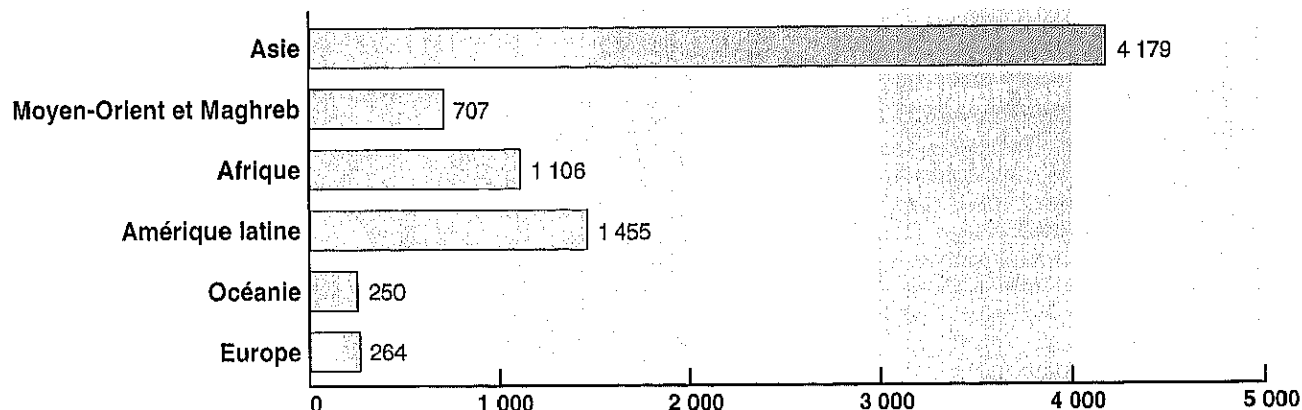
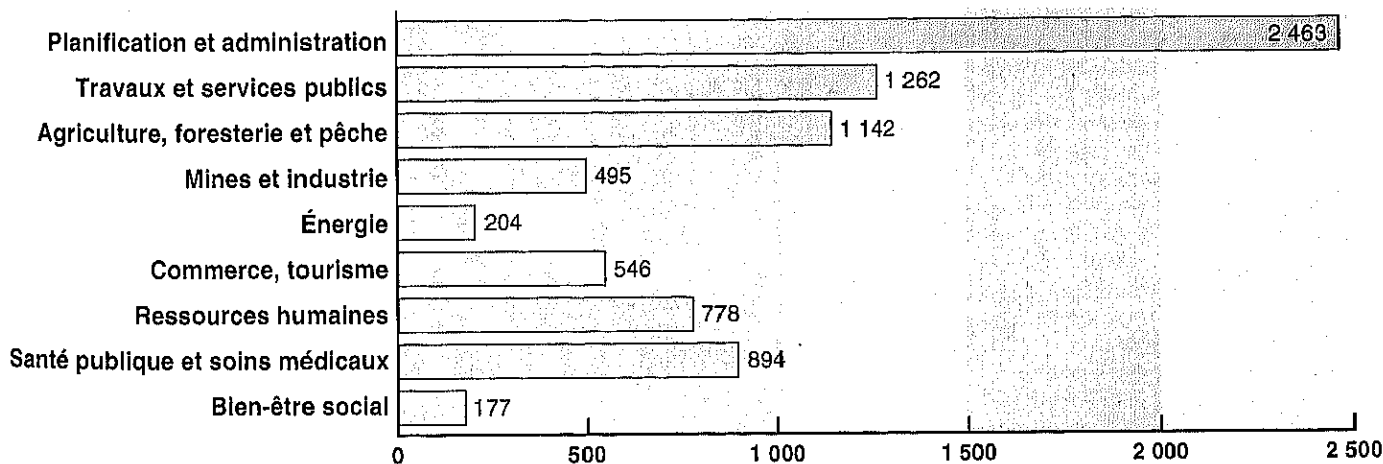


Figure 3-4 Répartition par secteur des participants à une formation (stages au Japon pour l'exercice 2001)



2) Problèmes sociaux associés à la modernisation

– Kenya : Système de traitement de la délinquance juvénile

Au Kenya, suite à la modernisation rapide, l'écart de revenu entre les villes et les villages des campagnes s'est creusé et le système familial traditionnel s'est affaibli. D'autre part, les bidonvilles continuent de s'étendre en raison de la concentration excessive de population dans les villes. L'absence d'équipements collectifs et de services de garde d'enfants a favorisé l'absentéisme scolaire, l'usage de drogues et, en fin de compte, la délinquance juvénile, laquelle constitue aujourd'hui un grave problème. On estime en effet à quelques dizaines de milliers le nombre d'enfants issus de villages pauvres vivant aujourd'hui dans les rues des grandes villes.

Depuis 1997, avec la coopération du ministère de la Justice et de l'Institut des Nations unies pour la prévention

du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI), la JICA a détaché des experts en mission à court terme pour la création de systèmes de traitement de la délinquance juvénile dans les centres fermés (amélioration des méthodes et du programme de traitement) et dans la société dans son ensemble (mise en place d'un réseau d'éducateurs et d'agents de probation, normes de traitement, etc.). Afin de résoudre plus rapidement les problèmes identifiés par les experts, des programmes de formation par pays axés sur le traitement des jeunes délinquants sont également mis en œuvre depuis l'exercice 2000.

Ces programmes doivent permettre d'étudier la manière dont la délinquance juvénile est traitée au Japon et d'appliquer les résultats obtenus au système de protection des jeunes délinquants au Kenya, pour élaborer ensuite des plans d'action spécifiques. Des normes nationales sur le

Front Line

Stage de Formation sur la Lutte Contre les Maladies Infectieuses dans les Pays Africains à l'Université du Canal de Suez

Égypte

Soutien Mutuel du Japon et de l'Égypte en Faveur des Pays Africains

Stage pour les Pays Tiers

◆ Coopération trilatérale du Japon et de l'Égypte

À la frontière de l'Afrique et du Moyen-Orient, l'Égypte joue un grand rôle sur le plan politique et culturel dans cette région du globe. Forte d'une grande expérience et d'excellents résultats en matière de coopération technique, elle appuie les objectifs de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) organisée par le Japon.

Dispensé à l'Université du canal de Suez, le stage de formation sur la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays africains entre dans le cadre du programme de coopération technique assuré par l'Égypte pour les régions d'Afrique et du Moyen-Orient, avec l'appui financier et technique du Japon. Autrement dit, c'est un programme de coopération trilatérale du Japon et de l'Égypte pour l'Afrique. Depuis la création de ce cours en 1985, des stages collectifs ou individuels sont organisés en Égypte (10 stages pour l'Afrique et trois stages pour la Palestine avaient été offerts jusqu'en 2001) et des experts égyptiens sont envoyés dans cette région en mission à court terme (17 experts dans les pays africains et un expert au Moyen-Orient).

◆ Introduction aux méthodes de diagnostic et à la méthodologie pour la recherche

Dans le cadre de la coopération trilatérale du Japon et de l'Égypte, la première phase du programme de formation aux méthodes de diagnostic et à la méthodologie pour la recherche s'est déroulée sur trois ans à compter de 1996. La deuxième phase, qui a débuté en 1999, est actuellement en cours et elle devrait se terminer en 2003. Jusqu'en 2001, le programme avait permis d'accueillir 69 stagiaires de 22 nations. L'Université du canal de Suez est située dans la paisible petite ville d'Ismaïlia, à deux heures et demie de route du Caire. Les stagiaires ne tarissent pas d'éloges au sujet du programme de formation, de l'équipement et des matériels à leur disposition, ainsi que de l'environnement favorable.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants : (1) pathologie générale des maladies infectieuses, (2) exploitation et gestion des laboratoires médicaux pour le diagnostic des maladies infectieuses, (3) techniques standards d'évaluation des tests de diagnostic et analyse décisionnelle pour la détermination des maladies



Scène de cours durant le stage

infectieuses et (4) notions de biologie moléculaire pertinentes pour le diagnostic des maladies infectieuses. Le stage de formation comporte aussi bien des conférences que des travaux pratiques en laboratoire.

Les pays africains payent un lourd tribut aux maladies infectieuses, telles que le paludisme et le sida. En présentant aux docteurs et chercheurs des pays africains spécialisés dans les maladies infectieuses des tests de diagnostic rapides et précis, ainsi que des méthodologies pour la recherche, la JICA espère améliorer la situation, ne serait-ce que dans des proportions minimales.

(Bureau de la JICA en Égypte)

traitement de la délinquance juvénile au sein de la société et des manuels pratiques pour les policiers éducateurs, élaborés dans chacun des cas par des experts de la JICA dans le respect de la situation particulière du Kenya, seront utilisés pour donner plus d'efficacité à la formation.

2. Formation à l'Étranger

(Stages pour les Pays Tiers et dans le Pays)

Actuellement encouragée dans le monde entier, la coopération entre PED ou coopération Sud-Sud*, est une forme d'aide que la JICA appuie depuis 1975, notamment par la formation à l'étranger. Dans ce type de programme, les agences et le personnel des PED formés dans le cadre d'actions de coopération technique du Japon organisent leurs propres stages de formation au niveau local pour les autochtones et les populations des pays voisins. La « formation dans le pays* » s'adressent aux résidents locaux et la « formation pour les pays tiers* » s'adressent aux populations des pays voisins.

Ce programme présente les caractéristiques et avantages suivants :

- 1) Transfert de technologie facilité et entièrement conforme au niveau des participants ;
- 2) Possibilité de dispenser la formation dans des pays dont la culture, la langue, le climat et les coutumes sont similaires à ceux du pays bénéficiaire ;
- 3) Coûts de formation plus faibles qu'au Japon, permettant à un plus grand nombre de participants de bénéficier d'une formation, et ;
- 4) Incitation pour les pays organisateurs à tendre vers plus d'autonomie.

Exemple de Formation pour les Pays Tiers

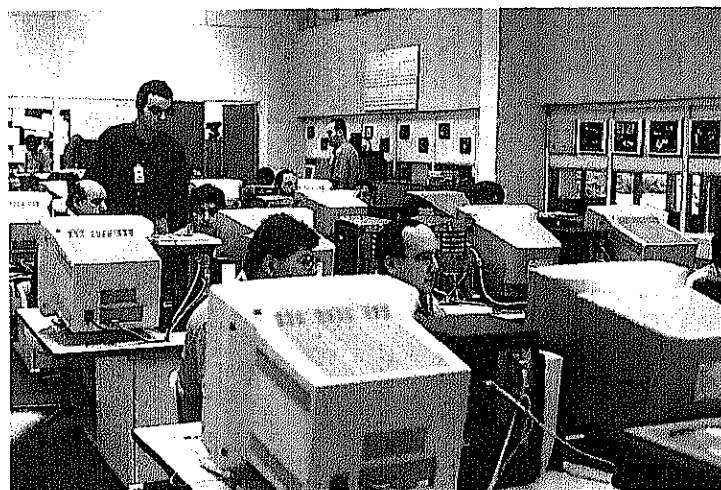
■ Formation Intercontinentale

– Brésil : Cours sur la santé publique

Plus grand bénéficiaire de la coopération technique en Amérique latine, le Brésil pratique par ailleurs activement la coopération Sud-Sud à l'intention d'autres PED. Au cours de l'exercice 2001, le Brésil a été le principal artisan de 13 stages pour les pays tiers organisés pour transmettre l'aide japonaise aux nations voisines.

On peut par exemple citer le stage sur la santé publique et le stage sur l'exploitation à grande échelle du manioc, premiers cours de formation réalisés sous l'égide du Programme de partenariat Japon-Brésil signé par les deux États en mars 2000. Destinés à cinq pays lusophones d'Afrique (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe), ces stages ont permis de concilier les intérêts du Brésil, que ses relations diplomatiques prédestinent à soutenir les pays d'Afrique lusophone, et ceux du Japon, pour lequel la barrière de la langue constitue un frein à l'envoi d'experts dans ces mêmes pays.

Le stage sur la santé publique a été organisé par la Fondation Oswald Cruz, organisme responsable de services de santé publique en Amérique latine. Les 15 participants qui ont étudié les méthodes d'enseignement de l'hygiène publique dans des zones reculées ont tous fait l'éloge du stage, notamment en raison des nombreux documents de référence en portugais à leur disposition au cours de la formation.



Stage pour les pays tiers au Service national de formation industrielle (SENAI), au Brésil

Développement de Ressources Humaines pour Former les Futurs Dirigeants

— Programme d'Invitation de Jeunes Adultes —



Groupe de professeurs thaïlandais en visite dans une école élémentaire à Tokushima

Développement du PIJA

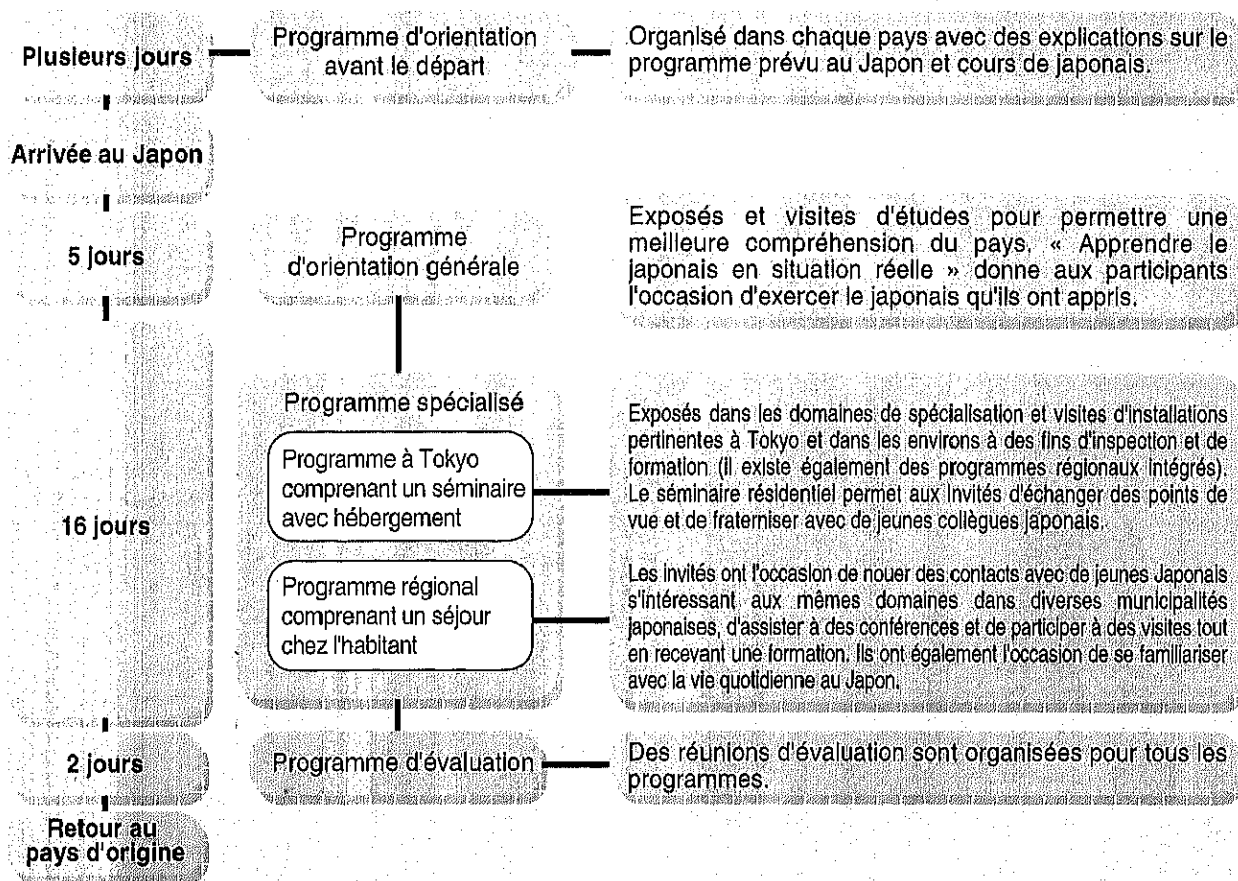
Le programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA) est une composante du soutien de la JICA à la formation de personnel. De jeunes adultes de pays en développement (PED) appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités pendant un mois au Japon pour étudier leur domaine de spécialisation et rencontrer les Japonais.

Durant leur séjour, ils vivent avec de jeunes Japonais travaillant dans les mêmes domaines ou dans des familles japonaises. Ils ont alors l'occasion de participer à un grand

nombre d'activités sociales. Le PIJA a pour objectifs de stimuler les capacités des PED, de renforcer la confiance et la compréhension mutuelle et d'établir de solides amitiés.

Depuis son démarrage en 1984, il s'est progressivement élargi et inclut aujourd'hui l'Asie, l'Océanie, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie centrale, l'Arabie saoudite et la Transcaucasie. Environ 1 700 jeunes adultes de 120 pays et régions visitent le Japon tous les ans dans ce cadre. Depuis sa création, il a permis d'accueillir plus de 23 000 jeunes adultes au Japon.

Figure 3-5 Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes



Le programme est réalisé avec la participation de la collectivité et le soutien d'organismes d'échanges internationaux de l'ensemble du Japon, d'associations de jeunes, de ministères du gouvernement, d'administrations locales et d'un grand nombre de volontaires japonais.

Les participants, généralement invités pour une période de trois semaines, sauf pour certains groupes à compter de l'exercice 2002, sont sélectionnés suivant leur domaine de spécialisation (éducation, économie, développement régional, administration, agriculture et foresterie, bien-être social, par exemple). Des groupes sont formés avec des ressortissants d'un même pays ou de nationalités différentes. Le programme standard est structuré comme indiqué sur la Figure 3-5. Les participants, âgés de 18 à 35 ans, doivent exercer une activité dans ces domaines. Ce séjour doit en outre être leur première visite au Japon.

Contribution à l'Ouverture à la Communauté Internationale et aux Échanges Internationaux

■ Développement de Ressources Humaines par les Échanges Internationaux

Le programme permet aux participants d'améliorer leurs capacités dans leurs domaines de spécialisation respectifs et de mieux connaître le Japon et les Japonais, notamment la culture et l'histoire de ce peuple. Le séjour se distingue par un emploi du temps où formation et échanges vont de pair. Parmi les diverses activités proposées, des cours de japonais dispensés par des volontaires japonais au fil d'excursions, et des séminaires résidentiels. Ces derniers sont prétextes à des discussions et des fêtes et l'occasion de côtoyer de jeunes Japonais. Les échanges d'idées avec les agents des sites visités sont également particulièrement appréciés. L'autre volet intéressant du programme est de permettre aux participants de séjourner chez l'habitant et de découvrir la vie d'un foyer japonais ordinaire.

■ Contribution à l'Ouverture à la Communauté Internationale au Niveau Régional

Au cours de l'exercice 2001, 47 préfectures japonaises ont mis en œuvre le programme d'invitation de jeunes adultes et quelque 300 000 citoyens japonais ont été mis à contribution dans le cadre de l'accueil des participants. Grâce aux études et aux échanges dans diverses parties du pays, les participants acquièrent une vue globale du Japon

Gros Plan

Invitation de Jeunes du Timor Oriental

De Grands Espoirs pour les Futurs Responsables

Par le référendum du 30 août 1999, le Timor oriental a fait sécession de l'Indonésie. Divers pays, tout d'abord relayés par les organisations internationales, ont alors apporté leur soutien, dans la perspective de l'indépendance, au maintien de la sécurité publique, à l'établissement de bases socioéconomiques et au développement de ressources humaines. La contribution du Japon s'est traduite par l'accueil de participants à une formation technique, la fourniture de fonds aux organisations internationales et la réalisation d'études de développement. Au cours de l'exercice 2001, 15 jeunes du Timor oriental ont ainsi été accueillis dans le cadre du programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA).

Les systèmes administratifs sous-développés de plusieurs régions et de l'administration centrale ayant besoin de dirigeants, les délégués pressentis dans les centres de jeunes de ces régions comme les possibles futurs jeunes dirigeants ont été invités au Japon.

Portant de belles écharpes aux couleurs vives et parlant le tétum, langue majoritaire de la région, ces jeunes firent montre d'une grande gentillesse. Accueillis à une réception en leur honneur par les parties intéressées au Japon, le hasard les a fait rencontrer Xanana Gusmao, président du Conseil national de la résistance est-timoraise (CNRT), lui-même invité par le ministre des Affaires étrangères (Xanana Gusmao a accédé au poste de président du Timor oriental en mai 2002).



Jeunes du Timor oriental découvrant la culture traditionnelle japonaise à Okinawa

Dans le cadre du PIJA, les jeunes se sont livrés à des échanges de vues avec de jeunes Japonais, principalement à Tokyo et Okinawa, et ont séjourné dans des familles d'accueil japonaises. Le séminaire résidentiel, prétexte à discussions avec les jeunes Japonais, a été marqué par la participation de membres d'une organisation non gouvernementale (ONG) soutenant le Timor oriental et d'anciens volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) qui ont animé des débats essentiellement axés sur les problèmes rencontrés par les jeunes des deux pays, mais aussi sur les questions liées à l'éducation et l'aide au Timor oriental.

Dans un pays qui vient d'acquiescer son indépendance en mai 2002, les jeunes auront un rôle très important à jouer. Cette déclaration de l'un des participants montre bien leur détermination : « Je souhaite consacrer toute mon énergie à bâtir un avenir meilleur pour mon pays. »

et, dans le même temps, se familiarisent avec la culture et l'histoire propres à la région où ils séjournent. Ces activités permettent donc à l'ensemble des intervenants de devenir des acteurs de la coopération et des échanges internationaux. Ces expériences contribuent à favoriser l'éducation en matière de développement et à renforcer l'ouverture à la communauté internationale dans les régions du Japon.

Aujourd'hui, le programme d'invitation de jeunes adultes joue un rôle pionnier dans l'établissement de liens entre les activités de coopération internationale du Japon et les communautés, et ce grâce à la participation des citoyens.

■ Résultats du Programme et Perspectives

Le nombre de jeunes participant chaque année au PIJA augmente depuis sa création en 1984. Au cours de l'exer-

cice 2001, 1 749 personnes de 113 pays et régions ont été ainsi accueillies. Le nombre de participants d'Asie centrale a doublé, passant de 25 à 50, et pour la première fois, un groupe a été constitué avec 15 jeunes originaires d'un même pays, à savoir le Timor oriental.

La Corée du Sud s'étant émancipée de l'aide, sa participation au PIJA a pris fin avec l'exercice 2001. On espère que les 1 472 jeunes Sud-Coréens accueillis au Japon au cours des 15 années qui ont précédé dans le cadre de ce programme perpétueront les échanges entre leur pays et le Japon.

Réunis en commission au cours de l'exercice 2001, les responsables du PIJA ont examiné les orientations futures à donner au programme et ont évoqué certains points : recours au secteur public, évaluation finale des échanges, promotion s'appuyant sur les spécificités de la région, promotion des échanges entre centres locaux et définition claire des

Front Line Coopération d'un Groupe de Citoyens au Bon Déroulement du Programme d'Invitation de Jeunes Adultes (PIJA)

Nihonmatsu L'Intérêt Croissant d'une Association de Citoyens pour la Mongolie

◆ Association des citoyens du monde de Nihonmatsu

Le Centre de formation des JOCV de Nihonmatsu a lancé un programme d'invitation de jeunes adultes au cours de l'exercice 1997 et accueille depuis des jeunes gens de divers pays, notamment d'Indonésie, de Mongolie et d'Arabie saoudite, avec le soutien de l'Association des citoyens du monde de Nihonmatsu. Constituée à la même époque que le centre de formation, celle-ci compte dans ses rangs des citoyens de tous milieux : chefs d'entreprise, fonctionnaires régionaux, femmes au foyer ou étudiants. Récemment, ses membres ont manifesté un intérêt croissant pour la Mongolie.

Et lors d'une visite en 1999, les familles japonaises qui avaient hébergé de jeunes Mongols se sont rendues dans leur pays retrouver leurs anciens pensionnaires. Parmi ces derniers, certains ont fait jusqu'à deux jours de voyage pour atteindre Oulan Bator, dans le seul but de revoir leurs anciens hôtes.

◆ Accueil d'administrateurs régionaux de Mongolie

Pour la venue de 10 administrateurs de diverses régions de Mongolie dans le cadre du PIJA en février 2002, l'association a mis en place diverses activités

de coopération, notamment des échanges avec les citoyens de la municipalité et un exposé sur la préfecture.

En visitant l'hôtel de ville de Nihonmatsu dans le cadre des activités de coopération, les jeunes Mongols furent impressionnés par le réseau informatique reliant les services administratifs par fibre optique et la manière dont les fonctionnaires s'acquittaient de leur mission. Au cours de leur visite à Nikoniko, république créée pour les touristes sur le site de la station thermale de Take, ils écoutèrent son président expliquer en détail l'histoire de sa fondation et son apport pour la promotion régionale. Les administrateurs montrèrent un vif intérêt pour le « cosmo », la monnaie régionale, et ils posèrent une foule de questions sur l'utilisation du passeport original en vigueur dans cette république. Les membres du groupe ont parcouru la ville thermale et visité les bains publics, assimilant avec enthousiasme tout ce qu'ils observaient. Aujourd'hui, en Mongolie, le nombre de touristes japonais a récemment augmenté et les sources thermales traditionnellement utilisées à des fins thérapeutiques sont maintenant exploitées pour le développement régional grâce à la manne touristique. Des



Réunion avec les Mongols

sources chaudes ont par exemple été aménagées en plein air.

◆ Relations avec le centre de formation

L'association rend de fréquentes visites au centre de formation. Ainsi, ses membres ont-ils assisté aux cours de langue qu'un professeur d'origine mongole donne aux volontaires en formation et ils en ont profité pour échanger quelques mots en mongol avec ces derniers et leur enseignant, assurant ainsi la promotion de relations uniques en leur genre avec le centre.

(Centre de formation des JOCV à Nihonmatsu)

objectifs. L'enquête de satisfaction effectuée auprès des 1 000 familles qui se sont jusqu'ici portées volontaires pour accueillir des stagiaires a par ailleurs fait apparaître une majorité de réponses favorables, avec seulement quelques demandes d'amélioration.

Constitué en 1998, le CAC 21 (Conseil pour les activités de coopération œuvrant pour la promotion du programme d'amitié pour le XXI^e siècle) est l'organisme fédérateur des organisations de coopération. En qualité de groupement responsable pour le recours au secteur public, il devrait encourager les organisations régionales à prolonger leur participation, mais aussi proposer des améliorations du programme et devenir l'agent de coordination pour le prolongement des échanges avec les participants.

■ Activités des Associations d'Anciens Stagiaires et Prolongement des Échanges avec les Participants

Les jeunes adultes ayant bénéficié du PIJA ont formé des associations d'anciens stagiaires pour mener à bien des activités, notamment des projets d'échange avec le Japon, et aussi pour poursuivre les relations réciproques entre les participants des différents pays de l'ANASE.

En 2002, une réunion d'échange entre les associations d'anciens stagiaires de ces pays a été organisée aux Philippines, avec la participation de la JICA et de représentants des organisations de coopération. Des exemples d'activités organisées par des associations d'anciens stagiaires ont été présentées et des débats animés se sont déroulés sur le programme d'orientation avant le départ, la préparation de listes de participants au PIJA et la sauvegarde de l'indépendance.

Des associations d'anciens stagiaires seront bientôt constituées au Myanmar comme au Laos. Pour ce dernier pays, la création devrait intervenir au cours de l'exercice 2002.

Certains anciens stagiaires sont aujourd'hui membres de la Diète nationale ou d'assemblées locales, professeurs d'université, responsables à des postes élevés dans le gouvernement ou encore dirigeants de sociétés privées.

En mars 2002, huit anciens participants indonésiens au PIJA, parmi lesquels six membres de la Diète nationale, sont venus au Japon afin de retrouver leurs familles d'accueil.

Ainsi, le programme forge des liens entre le Japon et le reste du monde, tout en contribuant d'une manière significative à la formation de réseaux personnels pour la nouvelle génération. Le PIJA est par ailleurs susceptible d'évoluer vers une coopération et des échanges internationaux réservant aux citoyens ordinaires le devant de la scène.



Réunion d'échange entre les associations d'anciens stagiaires des pays de l'ANASE

Envoi d'Experts et Projets de Coopération Technique



Avec le soutien du gouvernement, ce groupe de femmes s'est lancé dans la fabrication de pâtisseries à base de produits locaux.

Envoi d'Experts de la Coopération Technique

■ Pilier Essentiel de l'Aide au Développement des Ressources Humaines

Dans le cadre de ce programme, des experts japonais sont envoyés dans des pays en développement (PED) afin de contribuer au renforcement des ressources humaines, des organisations et des institutions. Les experts communiquent leur savoir-faire et conseillent les administrateurs et les ingénieurs qui jouent un rôle central dans le développement économique et social de ces pays, en fonction des conditions locales. Avec le programme d'accueil de participants à une formation technique, ce programme constitue le cœur des activités de coopération concernant le développement de ressources humaines dans les PED. Les efforts accomplis pour améliorer le niveau technique des pays bénéficiaires concourent, à terme, à la formation d'une infrastructure* intellectuelle favorisant le développement économique et social du pays. Dans le même temps, les relations des experts avec les habitants des PED contribuent à renforcer l'amitié et la concorde, éléments primordiaux dans le cadre de la coopération internationale.

■ Caractéristiques de la Coopération par l'Envoi d'Experts

Cette forme de coopération se caractérise essentiellement par le fait que les activités correspondantes se déroulent dans les PED, ce qui permet d'apporter une aide précisément adaptée à leurs besoins.

Elle se caractérise également par le fait que l'on dispose d'experts d'une gamme étendue de domaines pour de nombreuses missions, du conseil technique traditionnel jusqu'à l'assistance pour renforcer les institutions et les politiques du pays, presque partout dans le monde en développement. En particulier, l'affectation d'experts japonais comme conseillers au sein des gouvernements des pays bénéficiaires est un moyen efficace et rationnel d'apporter une « aide aux orientations clairement définies ». Elle se caractérise enfin par le fait qu'elle permet de répondre d'une manière souple et dynamique aux nouveaux pays bénéficiaires et aux

nouveaux besoins d'aide, tels que la transition vers une économie de marché, la réforme structurelle de l'économie, la reconstruction après un conflit ou une catastrophe naturelle, besoins qui ont tous fait leur apparition suite aux changements survenus au plan international.

La récente restructuration de la JICA permet d'intervenir par des formes de coopération souples et dynamiques, grâce à une planification et une supervision intégrées à toutes les phases du projet, de sa planification à sa mise en œuvre. Cette coopération s'inscrit dans une approche spécifique par pays et par problème tenant compte de toutes les questions de développement du pays bénéficiaire. Un tel changement organisationnel signifie que l'envoi d'experts ne se limite pas à répondre aux demandes des pays bénéficiaires. L'Agence est plus que jamais à même d'appréhender avec précision leurs besoins en développement et d'identifier, après mûre réflexion, les formes de coopération les mieux adaptées dans une perspective globale.

■ Cadre de l'Envoi d'Experts

Afin d'élaborer les moyens les plus efficaces et les plus rationnels pour résoudre les problèmes de développement prioritaires dans les PED, la JICA pratique diverses formes d'envoi d'experts. Ceux-ci se déclinent selon l'un des deux types ci-après :

- 1) Coopération combinant de manière organique l'envoi d'experts, l'accueil de participants à une formation (notamment, les stages techniques dans un pays autre que le Japon) et la fourniture d'équipements (coopération technique de projet-type) ;
- 2) Envoi d'experts en réponse aux demandes individuelles des PED, indépendamment de toute combinaison avec d'autres formes d'aide (envoi d'experts individuels).

Parallèlement, des membres du personnel de PED sont envoyés à titre d'experts dans d'autres PED, dans le but de transférer une technologie correspondant aux besoins de certains pays en développement et aussi pour la coopération Sud-Sud*. Appelée envoi d'experts de pays tiers*, cette

forme de coopération permet à un PED de compléter les projets d'aide de la JICA en transmettant à d'autres PED de la région les connaissances techniques qu'il a reçues du Japon.

Tendances du Programme d'Envoi d'Experts

■ Promotion de la Participation Publique et Renforcement des Liens avec le Grand Public

Avec la diversification des besoins d'aide ces dernières années, il devient toujours plus important de recueillir pour l'envoi d'experts la coopération de diverses sources, telles que ministères et agences concernés, mais aussi grand public et administration locale. La participation d'un groupe diversifié de simples citoyens à la coopération internationale renforce la confiance de la communauté internationale dans le Japon et contribue à donner plus de force à son action.

C'est dans ce contexte que la JICA a lancé au cours de l'exercice 1999 le programme de partenariat local*. Dans ce cadre, des projets de développement social et d'appui intellectuel nécessitant une réponse précisément adaptée sont confiés à des organisations non gouvernementales (ONG) japonaises et à d'autres organismes, véritables partenaires à part entière de la JICA. Le programme de partenariat local de petite taille*, qui permet la mise en œuvre de projets en collaboration avec des ONG japonaises assez petites, a ensuite été instauré au cours de l'exercice 2000. C'est l'une des raisons pour lesquelles la JICA œuvre activement au renforcement des liens avec les ONG japonaises.

Dans le cadre de la coopération internationale basée sur les propositions présentées au Japon, dès que les collectivités locales japonaises manifestent le désir de participer, la JICA envoie des experts de ces collectivités dans les pays nécessitant leurs compétences professionnelles. En d'autres termes, les collectivités locales japonaises proposent des projets pour les mettre ensuite en œuvre dans les pays bénéficiaires. Au cours de l'exercice 2001, un spécialiste de la fonderie des métaux de la préfecture d'Iwate et un spécialiste de l'enseignement infirmier de la préfecture de Nagano ont été envoyés respectivement au Pérou et aux Samoa. Ce type d'aide a par ailleurs un effet dérivé, qui est de contribuer à stimuler les collectivités locales.

Les projets conjoints de la JICA avec les ONG et les collectivités locales japonaises doivent être encouragés grâce à la coopération et à la participation d'un plus grand nombre de citoyens au Japon. Aussi, un nouveau cadre, affranchi des traditionnelles restrictions internationales, a-t-il été défini au cours de l'exercice 2002, dans le but de promouvoir l'aide par le partenariat local.

Chaque année depuis l'exercice 1997, d'éminents spécialistes recrutés dans le grand public sont envoyés en mission dans les PED. Dans le même temps, le système d'enre-

gistrement des candidats à un poste d'expert a été amélioré. La JICA encourage le public à participer aux programmes de coopération internationale de diverses manières et nous espérons transmettre aux PED les connaissances et les compétences d'un nombre croissant d'individus pour appuyer leur développement social et économique.

Pour répondre à la diversification des besoins des PED, la JICA a relevé au cours de l'exercice 2001 la dotation concernant les rétributions relatives aux prestations des experts. Ainsi est-il possible de faire encore massivement appel aux ressources humaines du secteur privé et de bénéficier pleinement des avancées technologiques réalisées dans ce secteur. Au cours de l'exercice 2002, un système de rétribution pour des prestations effectuées grâce à des ressources humaines issues du secteur privé a été instauré. En renforçant les liens avec le secteur privé, la JICA souhaite accroître ses ressources en matière d'aide et asseoir son action.

■ Réponses à de Nouveaux Besoins

1. Renforcement du Soutien sur le Plan de la Politique Économique et de la Bonne Gestion des Affaires Publiques

Les attentes se sont multipliées ces dernières années en matière de soutien intellectuel dans les domaines de la politique fiscale et monétaire ou du système juridique. Concernant le soutien pour la bonne gestion des affaires publiques*, la JICA détache des conseillers politiques auprès des principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays bénéficiaires, afin qu'ils leur apportent un soutien vigoureux à plusieurs niveaux dans ce domaine mais aussi au renforcement des institutions.

En particulier, si le renforcement des institutions et l'élaboration des politiques figurent parmi les premières priorités des pays effectuant la transition vers une économie de marché - Vietnam, Cambodge, Laos et pays d'Asie centrale et d'Europe de l'Est -, une coopération dans le domaine de la politique industrielle est assurée en Jordanie et en Bulgarie. Au Vietnam et au Cambodge, la coopération concernant la modernisation des systèmes juridiques se poursuit. L'aide fournie au Vietnam depuis l'exercice 1996 a été chaleureusement accueillie par le gouvernement vietnamien et la deuxième phase du projet de coopération portant notamment sur la rédaction législative a démarré au cours de l'exercice 1999. Au Laos, l'aide apportée soutient la politique économique du pays et facilite la transition vers une économie de marché.

Dans les pays d'Asie qui ne sont pas concernés par la transition vers une économie de marché, la JICA continue de soutenir activement le renforcement des institutions et l'élaboration des politiques concernant les aspects financiers et monétaires. L'Agence a détaché en Indonésie des experts pour l'analyse des modèles macroéconomiques, la restructuration des marchés de capitaux et la promotion des

petites et moyennes entreprises (PME). Aux Philippines, elle a détaché des spécialistes de systèmes de surveillance du marché des valeurs mobilières. Une aide active est par ailleurs fournie dans les domaines de l'administration régionale, des systèmes juridiques et de l'administration policière.

2. Soutien au Processus de Reconstruction Après les Conflits

Après une période de troubles extrêmes et la conduite des affaires publiques placée sous l'administration provisoire des Nations unies (UNTAET), le Timor oriental a acquis son indépendance en mai 2002. Afin d'instaurer les bases d'une gestion nationale, le Japon a apporté une aide destinée à soutenir le développement des ressources humaines et le renforcement des institutions nécessaires pour le développement de la nation. L'Agence a également apporté une aide dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, afin d'assurer un approvisionnement alimentaire régulier. Enfin, elle a contribué à l'instauration et à la maintenance des infrastructures* formant la base de la vie en société. La JICA prévoit de poursuivre son aide dans ces domaines et de contribuer ainsi au renforcement des capacités* du Timor oriental.

Une aide à grande échelle est par ailleurs fournie à l'Afghanistan, pays dirigé depuis décembre 2001 par un gouvernement provisoire.

3. Soutien à la Coopération Sud-Sud

La JICA apporte son soutien à la coopération Sud-Sud (pays plus avancés aidant d'autres PED) par l'envoi d'experts de pays tiers. Ces dernières années, les pays accueillant ces techniciens hautement qualifiés originaires de pays tiers, mais aussi ceux qui les ont envoyés, ont manifesté un vif intérêt pour la coopération Sud-Sud par le biais de ce programme, car il est bénéfique pour tous.

En effet, pendant que les pays bénéficiaires acquièrent en douceur les compétences et les connaissances qui leur sont nécessaires grâce à des experts venant de pays dont l'environnement physique, la langue, le niveau technique et la culture sont similaires aux leurs, ces derniers sont eux-mêmes amenés à se perfectionner. Le programme est favorablement accueilli par tous les pays concernés, comme le montrent l'accroissement du nombre de demandes reçues et l'intérêt marqué pour l'envoi d'experts. Au cours de l'exercice 2001, cette augmentation a été particulièrement forte, 133 nouveaux experts étant détachés, principalement en Amérique latine.

Coopération Technique de Projet-Type

■ Qu'est-ce que la Coopération Technique de Projet-Type ?

La JICA fournit une aide à la formation du personnel requis pour le développement économique et social des PED et à la promotion et à la diffusion de technologies et de compétences. Elle sert aussi à moderniser les systèmes et les institutions nécessaires au développement et à renforcer les capacités des organismes d'exécution. À cet effet, divers éléments, tels que l'envoi d'experts, la formation technique et la fourniture d'équipements sont combinés dans un programme de base appelé programme de coopération technique de projet-type, dont chaque composante - depuis la formulation des projets jusqu'à leur exécution et leur évaluation - constitue un ensemble parfaitement intégré. La coopération technique de projet-type s'étend sur une période de cinq ans et concerne un programme de relativement grande envergure avec un investissement de départ de plusieurs centaines de millions de yens. Aussi, faut-il un certain temps de préparation pour son exécution et le nombre de projets mis en œuvre est-il limité.

D'un autre côté, avec la diversification et la complexification des besoins des PED, le rythme du développement s'accélère. Concilier la promotion de projets axés sur les résultats à partir de ressources limitées, tout en répondant de manière appropriée et immédiate aux demandes des PED est une tâche primordiale pour la JICA. Aussi, l'Agence a-t-elle introduit une nouvelle approche au cours de l'exercice 2002 : basée sur le concept de coopération technique de projet-type, elle consiste à combiner de manière plus large et plus souple des programmes de coopération technique similaires, tels que l'envoi de groupes d'experts, la recherche en coopération* et la coopération ultérieure*.

On peut définir un projet de coopération technique comme un apport d'aide dont l'objectif consiste à parvenir à certains résultats sur une période donnée tout en respectant une certaine relation logique entre l'apport initial et les résultats. La réalisation et la gestion globales de ce type de projets sont assurées conformément aux plans convenus avec le pays bénéficiaire. Tout projet répondant à cette définition appartient à la catégorie des projets de coopération technique. Le choix et la combinaison optimale des différents éléments (experts, formation technique, fourniture d'équipements, etc.), conformément aux objectifs et à la teneur du projet, permettent de répondre efficacement à une large gamme de besoins.

■ Respect de l'Appropriation par les PED

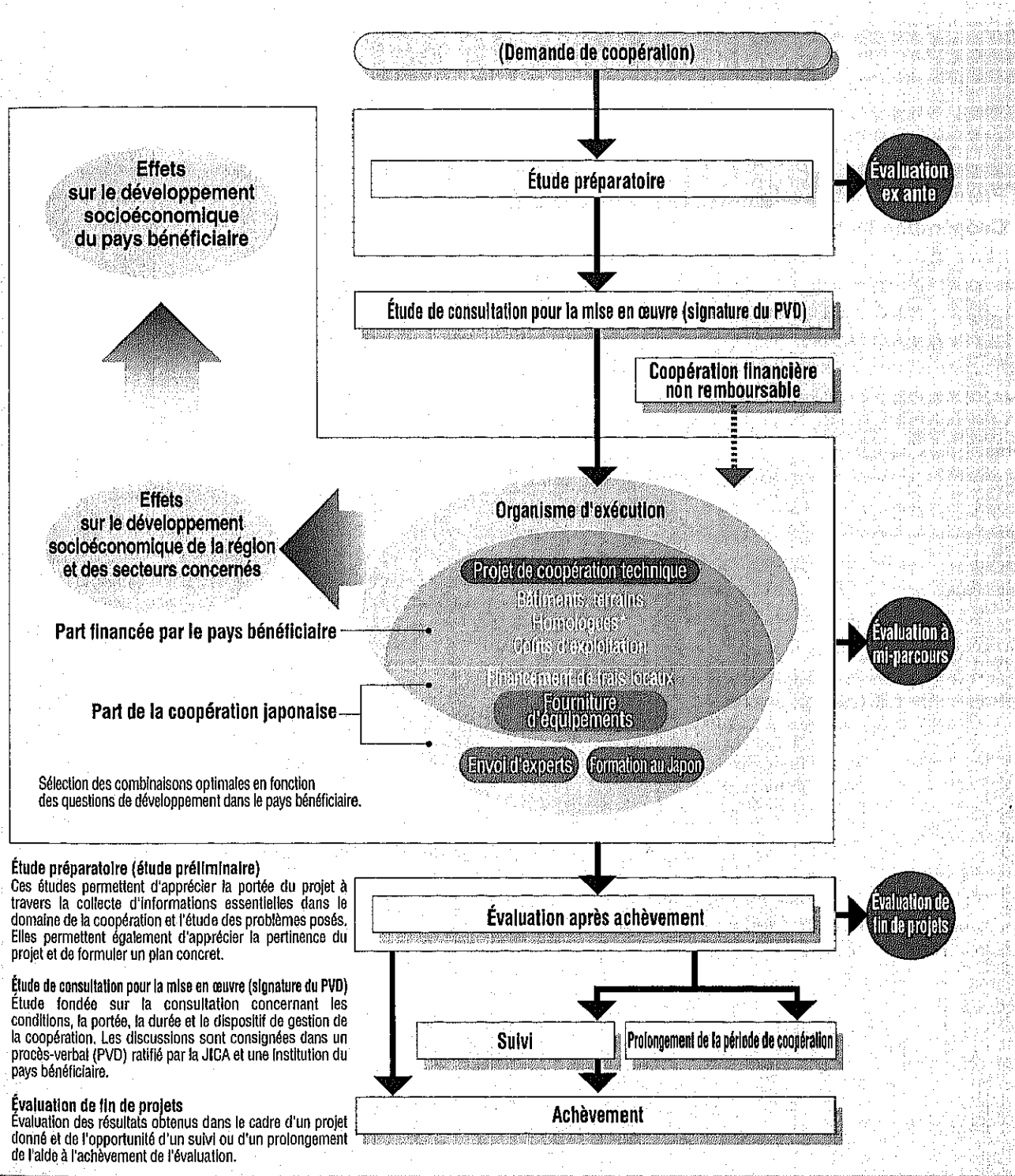
Les projets sont réalisés conjointement par des agents du pays bénéficiaire et du Japon. Le pays bénéficiaire est le seul maître d'œuvre et le Japon joue le rôle de partenaire. Des efforts doivent être accomplis pour renforcer le sentiment d'« appropriation* » parmi les exécutants du projet

dans le pays bénéficiaire. La plupart des projets intègrent par conséquent des méthodes participatives au niveau de la planification, de l'administration et de l'évaluation.

Si le pays bénéficiaire n'est pas en mesure de trouver les fonds suffisants pour l'exécution d'un projet de ce type, le Japon peut prendre à sa charge une partie des dépenses locales* requises pour la mise en œuvre harmonieuse du

projet. La coopération japonaise est destinée à stimuler les efforts d'auto-assistance du pays bénéficiaire, ce dernier devant rester le principal agent du projet. C'est pourquoi il doit autant que possible supporter les dépenses engagées. Après achèvement de la coopération, on attend par ailleurs du pays bénéficiaire qu'il poursuive seul le projet. La taille de ce dernier et les plans nécessaires à sa mise en œuvre

Figure 3-6: Déroulement de la coopération technique de projet-type



doivent alors être élaborés en prenant soin d'évaluer la capacité de l'organisation chargée d'exécuter le projet dans le pays bénéficiaire à assumer les coûts après la fin de la coopération.

Pour une coopération plus efficace, il ne suffit pas au Japon de transmettre des techniques et des expériences telles quelles, mais au contraire de les transformer en techniques et institutions adaptées aux conditions locales, tout en s'attachant à une meilleure connaissance mutuelle sur le plan socioculturel. Pour que les actions de coopération se développent, les techniques, le savoir-faire et les expériences du Japon doivent servir de catalyseur à une approche essentielle, à savoir stimuler et renforcer les potentialités existant dans les PED sur le plan des ressources humaines, mais aussi de la structure organisationnelle et sociale.

■ Planification et Évaluation des Projets de Coopération Technique

La portée et la pertinence d'un projet reposant sur les demandes du gouvernement d'un PED donné sont examinées dans la phase de formulation, par une évaluation ex ante.

Celle-ci comporte cinq critères : pertinence, incidence, efficacité, rendement et viabilité. Elle doit permettre d'évaluer les résultats prévisibles avec le maximum de précision et d'objectivité, afin de définir des objectifs aussi clairs que possible. Toutes les informations préparées et analysées durant ce processus d'évaluation sont réunies dans un document de projet (rapport). L'établissement de ce document en coopération avec le gouvernement du pays bénéficiaire contribue à stimuler la participation et l'appropriation du projet par ce dernier, ainsi que ses capacités de planification.

Tous les projets courant sur une période continue de plus de trois ans seront soumis à une évaluation à mi-parcours au milieu de la période de coopération, afin d'analyser leur état d'avancement et les résultats obtenus à moyen terme. Si l'état d'avancement diffère de celui prévu par l'analyse réalisée dans la phase d'évaluation ex ante ou de planification initiale, les causes en sont examinées et le plan est révisé afin de garantir le succès du projet.

Une évaluation de fin de projets est réalisée avant l'achèvement de ces derniers. Les évaluations à mi-parcours et de fin de projets ont pour objectif d'étudier et d'analyser les projets sur la base de cinq critères - pertinence, incidence, efficacité, rendement et viabilité - et d'établir si les projections réalisées avant le début des projets sont ou non correctes. L'évaluation de fin de projets permet de déterminer s'il faut prolonger la coopération de quelques années ou s'il suffit d'assurer un suivi.

■ Coopération avec des Organisations Privées

Suite à la diversification et la complexification des besoins des pays partenaires, les projets sont plus nombreux

à bénéficier du savoir-faire et de l'expérience techniques du type de ceux du secteur privé. Depuis l'exercice fiscal 2001, la JICA a introduit une nouvelle méthode consistant à exploiter les ressources humaines et le savoir-faire du secteur public, tout en confiant l'ensemble de la gestion à une organisation privée. Avec l'introduction de cette méthode, la gamme des projets axés sur les résultats devrait s'élargir.

Activités par Domaine

■ L'Aide au Développement Social

L'aide au développement social couvre une gamme étendue d'activités techniques dans divers domaines : construction, exploitation et entretien de l'infrastructure sociale* (planification urbaine, transport routier, ports, transport maritime, télécommunications, alimentation en eau et drainage) ; formation professionnelle ; éducation scolaire et universitaire ; recherche ; prévention des catastrophes (séismes, inondations, volcanisme et glissements de terrain) ; sécurité et santé au travail (éducation pour la prévention des accidents au travail) ; questions de portée mondiale* (environnement, mesures de réduction de la pauvreté, aide sociale aux personnes handicapées).

Au vu de l'évolution dans différents domaines, l'accent est mis sur l'éducation, principalement aux niveaux élémentaire et intermédiaire. Les projets dans ce secteur progressent régulièrement. Cette tendance traduit la reconnaissance à l'échelle internationale de l'importance d'une éducation de base axée sur l'enseignement primaire, notamment lors de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous organisée en mars 1990 à Jomtien (Thaïlande). L'éducation est alors devenue un domaine prioritaire de l'aide publique au développement (APD) du Japon. Dans le domaine de l'éducation de base plus particulièrement, la JICA étudie la possibilité de ne plus limiter son aide à l'enseignement des sciences naturelles et de l'arithmétique, comme elle le fait depuis très longtemps, mais de l'étendre à différents domaines : alphabétisation, scolarisation des femmes, éducation sanitaire et éducation non scolaire (éducation extrascolaire). Avec l'industrialisation rapide et la transition vers une économie de marché, les PED manquent de personnel dans des domaines industriels vitaux et plus particulièrement d'ingénieurs spécialisés dans les technologies de pointe, telles que l'ingénierie électrique ou les télécommunications.

Aussi, la JICA apporte-t-elle une aide à la création et à l'extension d'instituts de recherche et de formation. Le développement des ressources humaines, notamment les projets en matière d'éducation et de formation professionnelle, entrent pour 60 % de nos activités dans le domaine de l'aide au développement social.

Les projets se multiplient dans un autre secteur prioritaire, à savoir la réduction de la pauvreté. La nouvelle

stratégie de développement* du Comité d'aide au développement (CAD) adoptée en 1996 prévoyait de réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême. Lors du sommet du millénaire des Nations unies en septembre 2000, cet objectif a été confirmé comme l'un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les progrès dans la lutte contre la pauvreté prennent ainsi une envergure internationale. La Banque mondiale a par ailleurs invité les PED à préparer des CSLP* (cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté)

axés sur la réduction de la pauvreté. Les problèmes liés à la pauvreté suscitent un intérêt grandissant au niveau mondial. En 2001, la JICA, pour qui la réduction de la pauvreté est depuis toujours un domaine prioritaire, a mis en place un groupe de travail *ad hoc* chargé d'élaborer des projets garantissant une réduction durable de la pauvreté. Une aide est apportée sur deux fronts. Les capacités de gestion et de planification des organisations gouvernementales participant au développement régional sont renforcées parallèlement aux opérations de développement rural fondées sur la

Front Line Activité de Soutien à la Pêche Artisanale Féminine

Chili

Ventes des Produits « Small-scale Fishermen Brand » à l'Échelon International

Envoi d'Experts de la Coopération Technique

◆ Un encadrement technique qui rejaillit sur toute la province

Avec la coopération de pêcheurs, un groupe de femmes pratiquant la pêche artisanale à partir du port de Portales (Valparaíso) dans la cinquième province du Chili a construit une usine de transformation pour vendre le poisson qu'elles ont capturé. Répondant à la demande de l'usine qui souhaitait vendre des produits de la mer et des produits transformés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, un expert a été détaché par la JICA en mars 1999.

Bien que son objectif premier ait été la transformation et la vente de produits avec les femmes pêcheurs, l'expert a commencé par une enquête sur le terrain afin d'identifier les carences de l'industrie de la pêche dans la région et de faire ainsi bénéficier de ses conseils techniques les 22 villages de pêcheurs de la cinquième province.

Les résultats de l'enquête ont permis de fixer plusieurs objectifs : (1) usine de transformation du poisson pour de petites équipes de femmes pêcheurs ; (2) répartition de l'essentiel des prises de merlu (colin) ; (3) améliorations du niveau de vie des acteurs de l'industrie de la pêche autres que les pêcheurs ; (4) plan de collecte des prises suivant le droit de la mer ; (5) plan régional des terminaux de pêche ; et (6) améliorations du système de la pêche industrielle. Pour permettre à l'Association des pêcheries artisanales de fonctionner, des plans de mise en œuvre à court, moyen et long termes ont été élaborés en fonction de l'objectif de chaque projet concerné. Les possibilités de coopération entre les organisations non gouvernementales (ONG)

locales, les organismes publics, le Japon et le système d'aide extérieure ont été examinées et intégrées dans le plan.

◆ Usine de transformation agréée pour les exportations maritimes

Les produits de la mer transformés et fabriqués par les équipes de femmes artisans pêcheurs ont acquis un niveau qualitatif autorisant l'exportation vers l'Europe, ce qui est la plus belle des réalisations du projet à ce jour. Des rénovations ayant par ailleurs été effectuées sur le plan de l'hygiène grâce à des fonds du Service des pêches nationales et d'autres organisations, l'usine de transformation est désormais classée dans les établissements de la catégorie « A ». Dans le cadre du contrôle de la qualité, le programme HACCP (norme en matière de contrôle de la qualité pour les pays importateurs) a été adopté et des véhicules isothermes, financés par l'aide financière non remboursable du Japon pour les petits projets locaux, sont opérationnels. L'usine dispose de l'agrément pour exporter vers l'Union européenne, les États-Unis et l'Argentine, aussi les groupes de femmes artisans pêcheurs peuvent-elles désormais exporter le colin frais ou congelé. Parmi les produits transformés, pour la plupart congelés, figurent des fishburgers et des assaisonnements à la mode chilienne pour le marché intérieur.

Un plan d'exécution pour la construction d'une nouvelle usine de transformation est actuellement à l'étude au ministère des Transports et des Télécommunications et devrait bientôt se concrétiser. Afin d'améliorer le contrôle de la qualité sur le plan sécu-



Apprentis artisans pêcheurs dans la cinquième province au Chili

ritaire, économique et sanitaire dans l'industrie de la pêche, le Fonds japonais de la Banque interaméricaine de développement se proposait de lancer en septembre 2002 une étude de développement pour la pêche artisanale dans la cinquième province du Chili. Avant la fin de cette même année, une étude sur le terrain devait par ailleurs démarrer, suite à la fourniture par l'ambassade du Japon et la JICA de deux embarcations modèles et de deux machines à glace. Les femmes pêcheurs s'appliquent personnellement à améliorer la qualité de base de leurs prises et commercialisent les produits de la pêche artisanale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays sous la marque « Small-scale Fishermen Brand ». Elles ont été félicitées dans leur entreprise.

Tirant les enseignements des activités du port de pêche de Portales et des pêcheries associées, le gouvernement chilien a revu ses lois et mis en œuvre des projets d'amélioration de l'infrastructure le long de la côte chilienne.

(Bureau de la JICA au Chili)

participation communautaire (méthodes de développement participatif*). Des efforts sont accomplis pour instituer des méthodes efficaces de développement rural, aussi bien au niveau de la planification que de l'exécution.

Enfin, dans le secteur de l'éducation de base, une mission d'étude par problème a été mise en place afin de renforcer les actions de lutte dans les domaines concernés.

De nombreux projets ont été réalisés dans le domaine du développement social au cours de l'exercice 2001 : 62 projets de coopération technique de projet-type dans 32 pays, six projets de suivi dans six pays, 14 projets d'envoi de groupes d'experts dans 11 pays, cinq projets de recherche en coopération dans cinq pays, deux projets d'appui décisif aux politiques importantes* dans deux pays, 70 projets de formation (en groupe) pour les pays tiers* dans 24 pays, 41 projets de formation (individuelle) pour les pays tiers dans huit pays et 32 projets de formation dans le pays* dans 11 pays.

■ L'Aide à la Santé Publique et aux Soins Médicaux

La santé est une aspiration fondamentale de tout être humain et constitue un élément indispensable pour la création d'une société saine au niveau régional, national et bien mondial.

Toutefois, la santé et la vie de nombreux habitants de PED sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène et la malnutrition.

Le taux élevé de mortalité infantile et notamment de mort-nés met la vie des individus et de la famille à rude épreuve et entravent le progrès social et économique des PED.

Le sida et les autres maladies émergentes pandémiques, ainsi que les infections réémergentes telles que la tuberculose, ne sont pas uniquement des questions de santé menaçant la vie des gens dans les PED. Ravissant les travailleurs dans la fleur de l'âge, elles augmentent le nombre d'orphelins et ont ainsi un grand impact sur les familles, les communautés et les nations. Les maladies parasitaires, telles que le paludisme, sont également en augmentation. Compte tenu de leur forte incidence négative sur la situation socioéconomique des PED, la communauté internationale tend depuis peu à reconnaître l'importance de mesures pour les combattre. En écho à cette tendance, la question des maladies infectieuses figurait parmi les priorités du programme de développement au sommet de Kyushu-Okinawa et il a été annoncé que les efforts des pays développés devraient être intensifiés en réaction à ces problèmes.

Pour répondre à ces questions, la JICA apporte une aide dans divers domaines : mise en œuvre de soins de santé à l'échelle régionale, lutte contre les maladies infectieuses telles que le VIH/sida, la tuberculose et les parasites, formation de personnel médical et infirmier, santé publique et enfin, contrôle de la qualité des produits pharmaceuti-

ques. Certains projets s'appuient à la fois sur des mesures d'hygiène permanentes, sur la participation sociale des femmes, fondée sur les principes de l'intégration de la femme dans le développement (IFD)*, qui est une approche reconnaissant leur rôle dans le développement, ainsi que sur le concept général de santé génésique*.

Dans la lutte contre les maladies infectieuses avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la JICA fournit des vaccins et des équipements requis pour l'immunisation. Dans le cadre des mesures de lutte contre le VIH/sida, elle procure également des instruments pour la campagne d'information, d'éducation et de communication (IEC) et des machines pour le contrôle et la distribution des produits sanguins sains. Avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), elle offre par ailleurs du matériel médical de base et des médicaments essentiels, des contraceptifs et des documents pédagogiques audiovisuels.

De nombreux projets ont été réalisés dans le domaine de la santé au cours de l'exercice 2001 : 55 projets de coopération technique de projet-type dans 37 pays, 57 projets de fourniture d'équipements dans 38 pays, trois projets de suivi dans trois pays, deux projets d'envoi de groupes d'experts dans deux pays, un projet de recherche en coopération dans un pays, 22 projets de formation (en groupe) pour les pays tiers dans 11 pays, quatre projets de formation (individuelle) pour les pays tiers dans deux pays et 14 projets de formation dans le pays dans 12 pays.

■ L'Aide à l'Agriculture

Aujourd'hui, à l'aube du XXI^e siècle, alors que quelques sociétés dans le monde disposent de richesses considérables, les habitants de nombreux PED souffrent encore de la pauvreté et de la faim. La production alimentaire ne progresse pas au même rythme que la croissance démographique dans ces pays et l'on s'attend à ce que l'augmentation constante de la population pèse encore, à l'avenir, plus lourdement sur l'offre et la demande.

Les problèmes de croissance démographique et de pénurie de vivres entraînent également des problèmes environnementaux. À cela s'ajoutent les disparités de revenus entre les zones urbaines et rurales, qui conduisent au surpeuplement des villes et donnent naissance, par voie de conséquence, à de nouveaux problèmes environnementaux.

Si l'on veut résoudre ces problèmes et créer un monde disposant de suffisamment de ressources, il est nécessaire d'augmenter les capacités de production alimentaire et de réduire la pauvreté par un développement global des zones rurales.

La coopération dans le secteur agricole s'exprime sous diverses formes : développement d'activités de culture et d'élevage adaptées aux régions ciblées, formation de vulgarisateurs agricoles, et enfin, recherches dans des universités

ou des laboratoires. Par la protection et l'exploitation rationnelle des ressources agricoles, la coopération s'efforce par ailleurs d'augmenter la production alimentaire, d'accroître le revenu des agriculteurs et d'améliorer leur niveau de vie. Ces initiatives contribuent dans le même temps à rectifier les disparités régionales, à rationaliser l'exploitation des ressources et à protéger l'environnement.

Les projets se sont également diversifiés. La JICA entreprend par exemple : 1) des projets de coopération qui intègrent des actions touchant à la lutte contre la pauvreté, à la participation de communautés locales ou à l'IFD (développement rural intégré, développement des exploitations agricoles et des villages, amélioration des conditions de vie en milieu rural) ; 2) des projets de coopération touchant aux statistiques agricoles, aux produits chimiques agricoles résiduaires, ainsi qu'à la gestion et au contrôle de la commercialisation de produits agricoles ; 3) des projets liés aux ressources et à l'environnement (développement agricole durable et conservation des ressources génétiques) ; et 4) des actions d'appui au processus de démocratisation et d'adoption d'une économie de marché (Vietnam, Cambodge, Laos, Mongolie et Europe de l'Est).

De nombreux projets ont été réalisés dans le domaine du développement agricole au cours de l'exercice 2001 : 59 projets de coopération technique de projet-type dans 29 pays, six projets de suivi dans cinq pays, quatre projets d'envoi de groupes d'experts dans quatre pays, deux projets de recherche en coopération dans trois pays, 12 projets de formation (en groupe) pour les pays tiers dans neuf pays, 11 projets de formation (individuelle) pour les pays tiers dans cinq pays et huit projets de formation dans le pays dans sept pays.

■ L'Aide à la Foresterie et à l'Environnement

Les hommes dépendent des nombreuses ressources mises à leur disposition par la nature. Ces ressources naturelles sont menacées quotidiennement par l'activité humaine. Dans ses actions, la JICA insiste sur la notion d'utilisation durable des ressources et définit la protection de ces dernières comme une gestion écosystémique qui s'efforce de répondre aux besoins actuels sans obérer la capacité de répondre aux besoins futurs. Pour la JICA, la protection de l'environnement est l'un des éléments clés de sa mission, et l'un de ses objectifs est de s'employer avec le plus de diligence possible à préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Afin de renforcer la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, la JICA a institué en janvier 2000 le « Département de la coopération pour la protection de l'environnement naturel et forestier » et étendu les activités de ce dernier à de nouveaux domaines (conservation des terres humides, conservation du récif corallien, protection de la faune sauvage et gestion des zones protégées) en plus des domaines traditionnels (diffusion de techniques

de reboisement, foresterie communautaire, aquaculture et formation à la pêche).

L'exercice 2001 a marqué les débuts du programme de préservation de la biodiversité* dans l'État de Sabah sur l'île de Bornéo et des préparatifs à la coopération pour la préservation de l'écosystème des îles Galapagos en Équateur et des terres humides de la péninsule du Yucatan au Mexique. Divers projets ont par ailleurs été lancés : protection du récif corallien de Palau, développement communautaire et protection de la forêt au Népal et enfin, planification pour l'amélioration et la diffusion de systèmes de pêche artisanale au Maroc.

Parallèlement, les informations et expériences accumulées dans le domaine de la protection du milieu naturel ont été systématisées pour qu'elles puissent être mises à profit dans le cadre de futurs programmes. La JICA a en particulier mis en place une mission de spécialistes du milieu naturel et examiné les politiques et les stratégies de coopération correspondantes.

Consciente du fait que la coopération avec le plus grand nombre possible d'organisations et d'individus travaillant dans le même domaine est importante pour apporter une aide plus efficace et plus rationnelle en matière de gestion des ressources naturelles, la JICA se livre activement à des activités de relations publiques, avec notamment la diffusion des projets sur l'Internet et l'organisation de symposiums.

Au cours de l'exercice 2001, l'aide à la foresterie et à l'environnement s'est traduite par de nombreux projets : 38 projets de coopération technique de projet-type dans 27 pays, trois projets de suivi dans trois pays, un projet d'envoi de groupes d'experts dans un pays, deux projets de recherche en coopération dans deux pays, sept projets de formation (en groupe) pour les pays tiers dans six pays, 10 projets de formation (individuelle) pour les pays tiers dans quatre pays et quatre projets de formation dans le pays dans quatre pays.

■ L'Aide au Secteur des Mines et de l'Industrie Manufacturière

La coopération dans ce secteur est très diversifiée, puisqu'elle va de la promotion de PME dans les PED à la mise en valeur des industries de base appelées à jouer un rôle clé dans la croissance économique, en passant par le développement des ressources humaines du secteur minier.

Ces dernières années, l'aide à la modernisation des infrastructures du secteur industriel a été renforcée - normalisation, droits de propriété industrielle et promotion des technologies de l'information (TI) - pour suivre la croissance rapide dans ce secteur. Des mesures ont par ailleurs été prises pour lutter contre les problèmes de portée mondiale*, notamment dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. Ces évolutions reflètent la diversification et le caractère plus complexe des besoins indiqués par les PED.

Trois priorités ont été adoptées pour les actions récentes de coopération.

1) Coopération axée sur la promotion industrielle et privilégiant l'élaboration de politiques et de systèmes ainsi que la promotion des échanges et des investissements

Avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des améliorations des institutions et des normes s'inspirant de règles internationales s'avèrent nécessaires pour les activités qui s'inscrivent dans le cadre du Forum économique Asie-Pacifique (APEC). La JICA aide les PED engagés sur la voie de la promotion industrielle à élaborer les normes et les droits en matière de propriété et à développer leurs ressources humaines. Des projets sont mis en œuvre pour renforcer les capacités techniques et administratives des organismes participant à l'instauration et à l'amélioration des institutions et des normes correspondantes. Au cours de l'exercice fiscal 2001, sept projets ont été ainsi réalisés dans six pays. La JICA prévoit de poursuivre ses efforts pour la promotion des échanges et des investissements, principalement en Asie.

2) Promotion des TI et de la coopération technique à distance

Dans le droit fil des mesures de coopération globale contre le fossé numérique* international annoncées au sommet de Kyushu-Okinawa du G8 en juillet 2000, l'Agence s'efforce de combler ce fossé. Pour ce faire, elle poursuit et élargit ses actions en faveur du développement des ressources humaines liées aux TI et de la promotion des applications de TI.

Au cours de l'exercice 2001, six projets liés aux TI ont été mis en œuvre dans cinq pays, dont un nouveau projet sur l'amélioration des capacités de développement technologique dans le domaine de l'information sur l'éducation en Thaïlande.

3) Approche concrète des problèmes liés à l'environnement et à l'énergie

L'accroissement de la demande énergétique résultant de la course à l'industrialisation par les PED se traduit par des problèmes en matière de ressources et d'environnement dans tous les pays du monde, pays industrialisés ou PED. Dans cinq d'entre eux, la JICA a mis en œuvre sept projets liés à l'énergie et à l'environnement et notamment un projet d'économie d'énergie tirant le meilleur parti des technologies d'utilisation rationnelle de l'énergie développées par les industries japonaises.

En réponse aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre définis dans le Protocole de Kyoto, des mesures de lutte contre le réchauffement global de la planète sont actuellement à l'étude. Elles s'inspirent toutes du mécanisme pour un développement « propre », qui est l'une des mesures citées dans le protocole pour atteindre les objectifs fixés. La JICA continue de travailler sur ce problème en vue d'élaborer des projets de coopération concrets.

Plusieurs projets ont été mis en œuvre dans le domaine de l'aide au développement du secteur minier pour l'exercice 2001 : 34 projets de coopération technique de projet-type dans 20 pays, quatre projets de suivi dans quatre pays, quatre projets d'envoi de groupes d'experts dans quatre pays, deux projets d'appui décisif aux politiques importantes dans deux pays, 22 projets de formation (en groupe) pour les pays tiers dans 12 pays, 19 projets de formation (individuelle) pour les pays tiers dans quatre pays et sept projets de formation dans le pays dans trois pays.

Programme d'Action pour l'Avenir

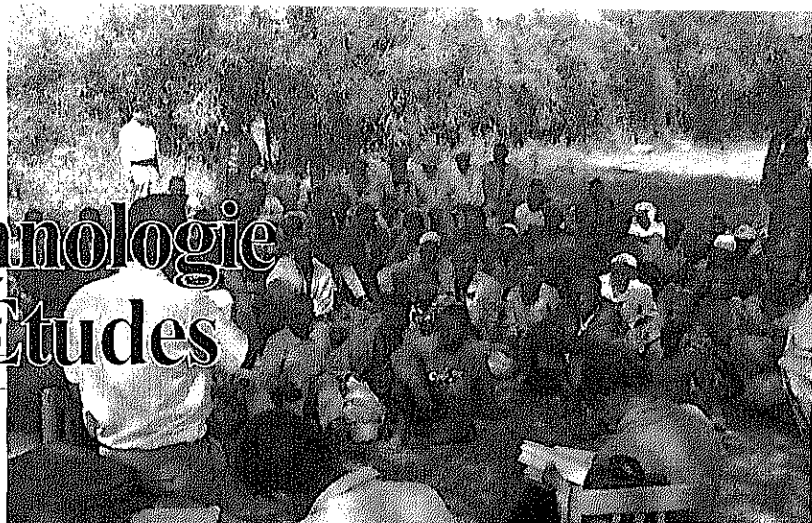
Renforcement des Approches par Pays et par Problème et de la Gestion des Projets

Pour apporter une aide efficace aux PED, la JICA doit appréhender avec précision les besoins et les problèmes des pays ou régions bénéficiaires et, pour ce faire, collecter et analyser de manière minutieuse toutes les informations les concernant. L'Agence doit par ailleurs formuler des plans par pays complets et concrets pour ses actions de coopération.

Les demandes concernant l'envoi d'experts de la coopération technique et la mise en œuvre de projets de coopération technique s'appuyant sur des plans d'aide cohérents ne devraient cesser d'augmenter. L'envoi d'experts devrait à chaque fois exploiter l'expertise acquise par la JICA et répondre précisément aux besoins et problèmes de développement des pays bénéficiaires. Dans la fourniture de l'aide à l'avenir, il importera de plus en plus de gérer les projets de façon à parvenir à des résultats concrets dans un délai donné et d'atteindre ainsi les objectifs fixés, et ce, grâce à la sélection dynamique et à la combinaison adaptée de divers programmes de coopération.

Transfert de Technologie sous Forme d'Études

— Études de Développement —



Planification d'un système d'irrigation à petite échelle avec des résidents locaux en Éthiopie

Qu'est-ce qu'une Étude de Développement ?

Contenu et Déroulement du Programme

Les études de développement facilitent l'élaboration de plans pour des projets concernant le secteur public (voir le Tableau 3-7) et contribuant au progrès social et économique des pays en développement (PED). Elles servent aussi de support à des transferts de savoir-faire et de techniques à des homologues* (agents administratifs et ingénieurs) du pays bénéficiaire.

Les études de développement sont conduites conformément aux termes de l'accord sur l'« étendue des travaux » signé entre l'Agence et le gouvernement du PED concerné. Elles s'accompagnent d'un transfert de technologie.

Sous la conduite de la JICA, des consultants sélectionnés par ses soins préparent des rapports avec la collaboration des autorités bénéficiaires.

Basés sur les études, ces rapports procurent au gouvernement bénéficiaire des éléments d'information pour évaluer les résultats des politiques de développement socioéconomique, tout en offrant aux institutions internationales et aux pays donateurs* la possibilité d'analyser l'opportunité d'une coopération financière et technique.

Le savoir-faire transmis pendant la réalisation des études est ensuite utilisé pour les projets et autres études financés par les pays bénéficiaires.

La tendance à l'augmentation récente du nombre de projets intégrant des orientations politiques directes pourrait marquer une nouvelle phase pour les études de développement.

Études Diverses

Formulation de Plans de Développement

1. Études du Plan Directeur

Ces études servent à élaborer des plans sectoriels de développement intégré à long terme pour l'ensemble d'un pays ou pour des régions spécifiques.

Un plan directeur permet d'optimiser l'efficacité par une coordination entre les différents projets et l'établissement de priorités. Les projets prioritaires dans le cadre du plan direc-

teur font ensuite souvent l'objet d'études de faisabilité comme nous le verrons plus loin.

2. Études de Développement pour une Planification Régionale Intégrée

Ces études proposent, pour le développement, une stratégie de base fondée sur les particularités régionales et couvrent la formulation de plans de développement intégrés pour des régions spécifiques avec une prise en compte de l'interaction la plus efficace des plans de développement sectoriels. Des séminaires et des ateliers sont organisés durant ces études et des efforts sont accomplis pour améliorer les capacités de planification des administrateurs du pays bénéficiaire.

3. Préparation de Données de Base

Diverses études sont entreprises pour recueillir et présenter l'information requise pour l'élaboration de plans de développement.

1) Établissement de cartes topographiques

Des cartes topographiques (cartes sommaires du territoire national et des zones urbaines), sont préparées pour être utilisées comme données de base dans l'élaboration des plans de développement.

2) Exploitation des eaux souterraines

Études évaluant l'état actuel et les possibilités d'exploitation des nappes phréatiques.

3) Mise en valeur des ressources forestières et halieutiques

Études permettant de présenter des données de base sur ces ressources.

4) Mise en valeur des ressources minérales

Études servant à déterminer l'état et les possibilités d'exploitation des ressources minérales par des inventaires géologiques, des inspections physiques, des études géophysiques et des sondages ; la question de la protection de l'environnement est également étudiée en tant que composante de la mise en valeur des ressources minérales.

Tableau 3-7 Domaines couverts par les études de développement

Domaines	Principaux éléments
Planification et administration	Plans de développement régional et de développement économique
Travaux publics	Alimentation en eau et égouts, assainissement urbain et gestion des déchets
Infrastructures sociales	Aménagement urbain, cours d'eau, lutte anti-érosion, ressources en eau, logements, cartographie
Transports et circulation	Planification de la circulation, routes, chemins de fer, ports, aéroports, transports urbains
Communications et radiodiffusion	Poste, télécommunications et télé-radiodiffusion
Santé publique et médecine	Administration de la santé, médecine et hygiène, démographie et planning familial
Agriculture	Développement rural et agricole, irrigation et drainage, transformation et distribution des produits agricoles, élevage
Foresterie	Étude des ressources, foresterie communautaire, plans d'aménagement forestier, transformation des produits forestiers
Pêche	Étude des ressources, transformation et distribution des produits marins, développement des communautés de pêcheurs, aquaculture, ports de pêche
Mines et industrie	Étude des ressources, promotion de l'industrie, encouragement des échanges et des investissements
Énergie	Développement du secteur énergétique, économies d'énergie
Environnement	Lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau, traitement des déchets industriels
Autres	Développement des ressources humaines, éducation, commerce et tourisme, gestion, etc.

■ Évaluation de la Mise en Œuvre du Projet

1. Études de Faisabilité

Les études de faisabilité servent à évaluer d'une manière objective les possibilités de réalisation de projets jugés prioritaires dans les études de développement et les stratégies correspondantes. La viabilité d'un projet est analysée sous différents angles : aspects technique, économique et financier, préoccupations sociales, structures administratives, institutions et environnement.

2. Études du Plan Détaillé

Ces études sont réalisées pour établir les plans de conception, le cahier des charges et le dossier d'appel d'offres nécessaires au démarrage des travaux de construction.

Plus complètes que les études de faisabilité, elles comprennent les plans et dessins techniques pour construire les installations et calculer avec précision le coût des travaux. Depuis l'exercice 1998, la JICA et la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC*) collaborent à des études du plan détaillé dans le cadre spécifique de projets destinés à être mis en œuvre grâce à des prêts en yens.

■ Soutien au Système d'Élaboration des Politiques et des Programmes

1. Études pour le Soutien au Système d'Élaboration des Politiques

Ces études servent à élaborer une stratégie de base et des plans détaillés pour encourager des mesures facilitant la transition vers une économie de marché et la libéralisation des échanges. Elles portent sur des réformes financières et moné-

taires, le remaniement du système juridique et judiciaire, et la privatisation des entreprises publiques ou nationales. Des ateliers et séminaires sont également organisés pour renforcer les compétences administratives des agents des pays bénéficiaires et développer les ressources humaines.

Ces études examinent également les plans de privatisation et la faisabilité de ces derniers. Elles permettent d'établir des plans pratiques et de préparer des textes et des manuels concernant le processus de mise en œuvre. Parmi les exemples d'aide à l'élaboration de programmes, on peut citer le « soutien aux politiques économiques en Indonésie » et le « soutien à l'ajustement structurel économique au Myanmar ».

2. Études de Développement pour un Programme Sectoriel

Au cours de l'exercice 2001, la JICA a lancé les études de développement pour un programme sectoriel*, qui visent à formuler et à mettre en œuvre des plans de développement couvrant des secteurs entiers, en tirant parti de dialogues menés avec les gouvernements des PED et d'autres pays donateurs. Les études comportent trois phases :

- 1) L'étude sectorielle et la formulation d'un programme
- 2) Le suivi de la mise en œuvre
- 3) L'évaluation

Deux programmes sectoriels ont été mis en œuvre durant l'exercice 2001. Ils ont respectivement porté sur le renforcement de l'agriculture en Tanzanie et le développement de l'enseignement primaire au Vietnam.

■ Études de Base à l'Étranger

Réalisées par des consultants locaux, ces études de petite taille servent à réunir et analyser diverses données de base.

Depuis l'exercice 2001, ces études peuvent être conduites sur la base d'un accord entre les bureaux de la JICA à l'étranger et les organisations équivalentes dans le pays bénéficiaire, rendant ainsi possible une coopération plus axée sur l'initiative locale. Le nombre d'études mises en œuvre est passé de quatre au cours de l'exercice 2000 à 16 pour l'exercice 2001.

■ Études de Suivi et d'Évaluation

Ces études examinent l'évolution de plans et de projets basés sur des études de développement antérieures, afin d'améliorer l'efficacité du travail. Les résultats obtenus sont ensuite exploités pour de nouvelles études de développement.

■ Activités Connexes

Afin de favoriser les transferts de technologie par les études de développement, les résultats de ces dernières donnent lieu à des séminaires et à la préparation de documents dans les langues des pays bénéficiaires. Pour accroître l'efficacité de ces études, nous collectons et analysons par ailleurs la documentation d'autres organisations, nous étudions les tendances dans les domaines connexes et nous affinons nos méthodes d'investigation.

Approches Futures

■ Renforcement des Approches Spécifiques par Région et par Pays

Pour avoir une photographie précise du profil culturel, social et économique du pays bénéficiaire, mais aussi pour

Front Line Développement Rural Intégré pour la Réduction de la Pauvreté dans les Hautes Terres du Centre

Guatemala Amélioration des Conditions de Vie de la Population Autochtone Études de Développement

◆ Réduction de la pauvreté de la population autochtone

Suite à la longue guerre civile, le niveau de vie de la population autochtone est nettement plus bas que dans le reste du pays. Les populations les plus déshéritées habitent les zones rurales des hautes terres du Centre. Avec des revenus et une infrastructure limités, leurs conditions de vie sont précaires.

Dans son plan national de développement, le gouvernement guatémaltèque a mis l'accent sur le développement rural. Et en 2000, il a commencé avec l'aide du Japon à travailler sur la formulation de plans de développement rural intégré pour la réduction de la pauvreté.

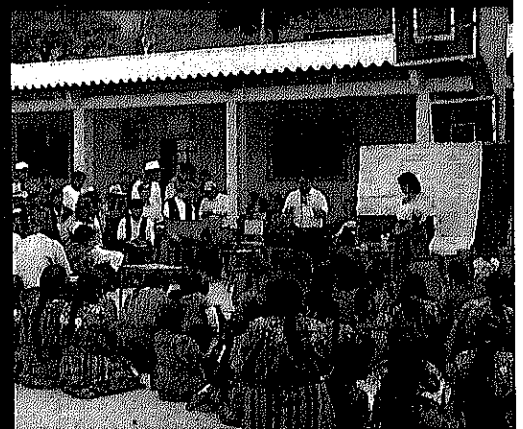
En coopération avec le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation, la JICA a réalisé une étude afin d'adapter ce plan de développement spécialement à chacune des quatre provinces des hautes terres du Centre. Cette étude insistait sur la participation des résidents locaux à la planification. Au moins cinq ateliers de travail ont été organisés dans des villages pilotes afin de déterminer le type de développement requis. À partir de cette étude, un plan de développement rural pour la réduction de la pauvreté a été formulé en tenant compte de trois aspects : amélioration

des revenus, amélioration du cadre de vie et protection du milieu naturel. Le plan couvre de nombreux domaines, dont l'agriculture, la santé, l'infrastructure sociale et l'industrie nationale.

◆ Pouvoir accru pour les femmes

Afin de vérifier la pertinence du plan de développement aux niveaux technique, organisationnel et économique, 14 programmes pilotes (irrigation à petite échelle, entreprise de couture et fourniture de médicaments de base) ont été mis en œuvre depuis 2001. L'objectif du plan de promotion de l'entreprise de couture est d'améliorer les capacités commerciales des femmes grâce à des cours de comptabilité, d'organisation, ainsi que de lecture et d'écriture, mais aussi d'encourager la pratique d'achats groupés de fils. Le plan de fourniture de médicaments essentiels s'attache à la création d'un système de distribution de médicaments à bas prix aux résidents locaux.

Parallèlement à la mise en œuvre du projet, des réunions sont tenues tous les quinze jours avec les homologues,



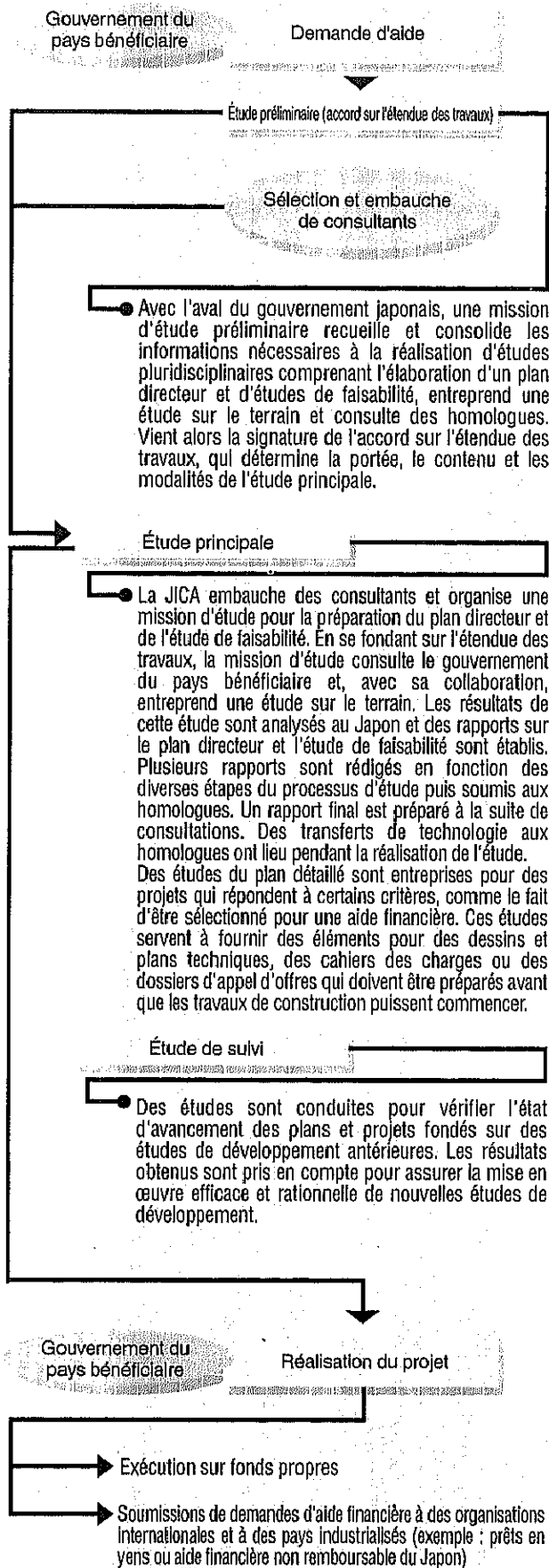
Discussions autour de la planification

afin d'examiner les problèmes qui se posent durant l'instauration des bases nationales nécessaires à la réduction de la pauvreté et d'étudier les solutions proposées.

Ces activités de coordination permettent de s'assurer que le plan rural de développement mis en œuvre avec les résidents locaux est réaliste. En propageant ce modèle aux régions adjacentes, la JICA contribue activement à la réduction durable de la pauvreté au Guatemala.

(Bureau de la JICA et des JOCV au Guatemala)

Figure 3-B Déroutement d'une étude de développement



examiner ses besoins en matière d'aide et accroître l'efficacité de l'aide, nous devons consolider les approches par région et par pays.

Amélioration de la Qualité des Études de Développement

Pour qu'un projet puisse répondre aux objectifs de départ et jouer un rôle utile, plusieurs paramètres, tels que viabilité technique, possibilités de financement et aspect administratif de la mise en œuvre, doivent être soigneusement examinés. Les études doivent elles-mêmes être réalisées d'une manière efficace et rationnelle.

Des travaux préparatoires adéquats, et notamment des études préliminaires et la rétroaction des résultats, doivent être effectués en temps utile. La JICA prépare donc en continu des manuels de supervision et d'inspection, ainsi que divers plans et normes techniques pour différents projets, tels que ceux touchant à la construction de routes.

Pour formuler des plans d'étude répondant précisément aux besoins de plus en plus diversifiés des PED, nous nous efforçons de recueillir des données de base sur chaque région, chaque pays et chaque secteur.

Dans le cas de projets à grande échelle ou faisant appel à des techniques de pointe, il est demandé à des consultants d'entreprendre des évaluations et des examens techniques des études. Des liens avec des administrations locales au Japon sont encouragés lorsqu'elles ont l'expérience et l'expertise appropriées.

Enjeux Mondiaux Prioritaires

En ce qui concerne les importantes problématiques abordées dans la nouvelle stratégie de développement* du Comité d'aide au développement (CAD), la JICA participe à trois projets dans le domaine de la santé et des soins médicaux et à dix projets en matière d'éducation et de lutte contre la pauvreté. La réalisation d'études de développement est par ailleurs envisagée dans ces domaines.

Augmentation du Nombre de Projets de Soutien au Système d'Élaboration des Politiques et à la Reconstruction

L'intensité des problèmes des PED varie selon les situations économique et financière et les niveaux techniques. En réaction à la diversification des problèmes de développement, un plus grand nombre de projets de type « logiciel » a porté sur l'appui aux politiques et plus particulièrement sur la valorisation des ressources humaines, ainsi que la maintenance et la gestion des installations d'infrastructure*. Quatre études de développement pour le soutien à la reconstruction après un conflit sont en cours. Et nous continuerons de répondre dans le futur

avec toute l'attention voulue aux besoins humanitaires des pays bénéficiaires, notamment au moyen d'une aide à la reconstruction et au développement après un conflit ou une catastrophe naturelle.

■ Liens avec d'Autres Formes d'Aide

La JICA poursuit ses échanges d'informations relatives à la coopération financière non remboursable, aux prêts en yens (financement de la JBIC) et aux fonds fournis par les institutions financières internationales. Depuis 1998, elle a réalisé des études du plan détaillé sur les programmes financés par des prêts en yens, dont 15

au cours de l'exercice 2001.

Pour participer à des initiatives internationales, l'Agence a par ailleurs renforcé ses liens avec les autres organismes d'aide. Elle est engagée en particulier dans le « Forum mondial de l'eau ». Lors de cette conférence internationale, qui devrait se dérouler à Kyoto en mars 2003, la JICA souhaite partager avec le monde entier les connaissances et l'expérience acquises dans le domaine de l'eau grâce aux études de développement précédemment effectuées.

Front Line Programme d'Aide au Renforcement des Capacités pour Traiter avec l'OMC

Thaïlande Renforcer la Capacité de S'Adapter aux Règles du Commerce International Études de Développement

◆ Le développement des ressources humaines, une tâche primordiale

Avec le processus de mondialisation, les échanges n'ont cessé de se développer. Des règles ont donc été édictées pour le commerce international, principalement sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Pour bénéficier des avantages que confère l'appartenance au système du commerce international, les pays en développement (PED) doivent parfaitement appréhender les accords de l'OMC, afin d'être en mesure d'exercer leurs droits et d'exécuter leurs obligations d'une manière appropriée. Toutefois, leurs systèmes administratifs sont souvent déficients. De plus, ces accords ne sont pas transposés dans la législation nationale et il manque de personnel spécialisé pour les traiter. Au cours de certaines manifestations, notamment les réunions du Forum économique Asie-Pacifique (APEC), la JICA a présenté des mesures de soutien pour l'amélioration des capacités administratives des PED (renforcement des capacités) concernant le respect des accords de l'OMC. L'Agence a par ailleurs commencé à apporter une aide spécifique dans de nombreux pays, tout en conduisant des études sur la situation actuelle dans ces derniers.

◆ Mobilisation d'experts

Mis en œuvre d'août 2001 à décembre 2002, le « programme d'aide au

renforcement des capacités pour traiter avec l'OMC » est le premier exemple d'aide de ce type. L'objectif de ce programme est de développer en Thaïlande les ressources humaines et les capacités organisationnelles qui lui permettront de respecter les accords de l'OMC. Concrètement, le programme vise à mobiliser dans les différents domaines de la coopération des experts de terrain d'origines diverses : membres de groupes de réflexion japonais responsables d'études, anciens agents de l'OMC, chercheurs et experts du domaine public-privé japonais, experts thaïlandais et experts de pays tiers*.

L'aide s'applique à cinq domaines spécifiques :

- 1) Amélioration systémique par le perfectionnement des systèmes d'information du ministère du Commerce, organisme clé dans le cadre des accords de l'OMC
- 2) Renforcement des bases nécessaires pour remplir l'accord général sur le commerce des services (AGCS)
- 3) Renforcement des capacités du point de vue technique et pratique concernant l'accord sur la mise en œuvre de l'article VI (mesures antidumping) et l'accord relatif aux subventions et mesures compensatoires
- 4) Renforcement des capacités pour l'application pleine et entière du droit nation-



Atelier de travail sur le renforcement des capacités intitulé « Partage des expériences »

nal concernant l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

- 5) Établissement d'un système pour remplir les conditions de l'accord relatif aux obstacles techniques au commerce et amélioration du niveau d'engagement dans la formulation des normes internationales

Le programme, qui s'appuie sur l'étude et l'analyse de la situation actuelle en Thaïlande, conjugue séminaires et ateliers de travail dans divers domaines, préparation de matériels pédagogiques et formation au Japon. Par la conjugaison de tous ces efforts, la JICA contribue à la formation de ressources humaines, capables de répondre en Thaïlande aux exigences des accords de l'OMC, dans l'administration comme dans le domaine public.

(Bureau de la JICA en Thaïlande)

Aide Financière pour la Construction Nationale

— Coopération Financière Non Remboursable —



Projet d'exploitation des eaux souterraines dans les districts ruraux du Kenya

De la Recherche à la Réalisation

■ Portée du Programme

La coopération financière non remboursable est une forme d'aide publique au développement (APD) reposant sur l'octroi de fonds à des gouvernements de pays en développement (PED) sans obligation de remboursement. L'objectif est de contribuer au développement économique et social du pays bénéficiaire en l'aidant à se procurer des installations et des équipements et à les moderniser. La coopération financière non remboursable japonaise comprend six grandes catégories :

1) Le fonds général

Le fonds pour les projets généraux (lutte contre les maladies infectieuses, technologies de l'information (TI), bonne gestion des affaires publiques*, environnement mondial, protection de l'enfance, développement des ressources humaines, élimination des mines antipersonnel et développement de l'espace régional), l'aide à l'allègement de la dette, l'aide hors projet à l'ajustement structurel (dont l'aide aux programmes sectoriels et l'aide à la prévention des conflits et au maintien de la paix), l'aide à l'élément services, la coopération financière non remboursable pour la remise en état de projets financés par des prêts en yens*, le programme de bourses d'études pour le perfectionnement des ressources humaines et l'aide aux petits projets locaux

2) Le fonds pour la pêche

3) Le fonds pour la culture (dont le fonds d'aide au patrimoine culturel)

4) Le fonds d'aide d'urgence (dont l'aide à la reconstruction et au développement)

5) Le fonds d'aide alimentaire* (Kennedy Round ou KR)

6) Le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire* (Kennedy Round 2 ou KR2)

La JICA est responsable des catégories d'aide suivantes (les chiffres correspondent à ceux de la liste ci-dessus) : (1) le fonds pour les projets généraux et le programme de bourses d'études pour le perfectionnement des ressources humaines, (2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds d'aide au

patrimoine culturel, (5) le fonds d'aide alimentaire et (6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Le travail de la JICA peut entrer dans l'une des catégories suivantes :

1) Étude préliminaire

Vérification du contenu des demandes d'aide financière non remboursable et estimation de l'échelle des projets et des coûts ;

2) Facilitation de la procédure d'exécution

Contrôle des projets qui ont été lancés après la signature d'un accord intergouvernemental (échange de notes) pour vérifier qu'ils sont bien réalisés suivant les termes de cet accord et les principes directeurs s'appliquant au fonds pour les projets généraux et au fonds pour la pêche ;

3) Activités de suivi

Maintien et renforcement de l'impact d'un projet.

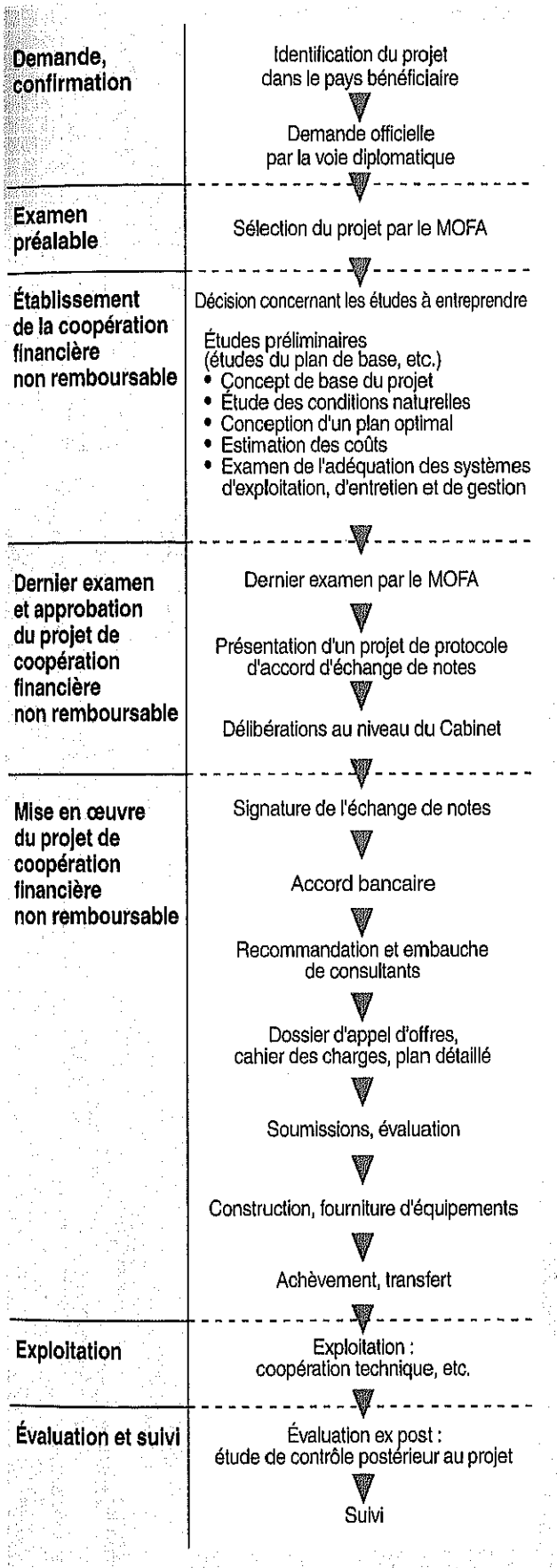
Le ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA) fournit directement les fonds nécessaires aux projets de coopération financière non remboursable.

■ Pays et Projets Concernés par le Programme

Les apports de coopération financière non remboursable sont destinés à des pays qui réunissent les conditions prescrites pour bénéficier de financements sans intérêt de la Banque mondiale et plus précisément de l'Association internationale de développement (AID)*. Les projets concernent le développement des capacités nationales et la réduction de la pauvreté dans les PED. Ceux-ci ne doivent posséder ni les ressources ni la capacité d'emprunt nécessaires pour réaliser les projets prévus. Les projets qui pourraient procurer des bénéfices commerciaux, faire appel à de la haute technologie ou risquer d'être exploités à des fins militaires sont exclus.

L'aide financière non remboursable est surtout fournie pour promouvoir le développement social et notamment l'éducation, la santé et les soins médicaux, l'approvisionnement quotidien en eau, le développement agricole, la modernisation des infrastructures publiques telles que routes, ponts et aéroports, et enfin la protection de l'environnement.

Figure 3-9 Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable



Le programme de coopération financière non remboursable donne plus particulièrement la priorité aux projets qui touchent aux besoins essentiels de l'être humain* (BEEH). Il participe à la construction du pays bénéficiaire tout en créant des liens multiples avec la coopération technique du Japon et d'autres donateurs* (pays et organismes donateurs).

■ Mise en Œuvre de la Coopération Financière Non Remboursable par la JICA

Après réception des propositions de projets approuvées par le MOFA, la JICA met en route une étude du plan de base* portant sur la conception du projet et l'estimation des coûts.

La plupart de ces études sont réalisées par des consultants en sous-traitance. Au cours de l'exercice 2001, 112 études du plan de base ont été organisées. Lorsqu'un projet proposé, de haute qualité, mérite un examen approfondi sur le terrain, une étude préliminaire est entreprise avant celle du plan de base.

Une fois les études préliminaires achevées, et après des consultations entre le ministère des Finances et le MOFA les projets sont présentés au Cabinet. La décision finale est prise après accord du ministère des Finances. Parmi les projets soumis au Cabinet au cours de l'exercice 2001, figuraient 135 projets relevant du fonds pour les projets généraux, huit projets du programme de bourses d'études pour le perfectionnement des ressources humaines, 13 projets du fonds pour la pêche, deux projets du fonds d'aide au patrimoine culturel, 23 projets du fonds d'aide alimentaire et 43 projets du fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Les projets de coopération financière non remboursable finalement approuvés sont lancés avec la signature d'un accord d'échange de notes entre les gouvernements du Japon et du pays bénéficiaire. Le MOFA donne alors consigne à la JICA d'aider à la réalisation du projet. Les projets sont mis en œuvre après conclusion des contrats entre le gouvernement du pays bénéficiaire, les consultants et les entreprises du Japon. Pour favoriser la mise en œuvre harmonieuse et judicieuse des projets, la JICA recommande des consultants et soumet des principes directeurs précisant l'approche fondamentale à suivre dans le cadre des projets du fonds général et du fonds pour la pêche.

Une fois qu'un projet de coopération financière non remboursable est achevé, il est pris en charge par le pays bénéficiaire. Une coopération de suivi est consentie si ce dernier n'est pas en mesure d'assumer par ses propres moyens, l'entretien et la gestion du projet. Le suivi est fondé sur l'envoi d'experts et de membres de missions d'étude chargés d'effectuer des travaux de réparation et de construction. Une aide est parfois octroyée sous la forme de fourniture de pièces de rechange ou d'équipements neufs pour permettre la reprise des fonctions essentielles des installations et bâtiments fournis. Ces actions de coopération de suivi sont vitales pour